



## CANEVAS DE RAPPORT DES PROJETS FINANCÉS PAR L'INITIATIVE POUR LA FORET DE L'AFRIQUE CENTRALE (CAFI) ET LE FONAREDD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

<b>Titre du projet :</b>	PROGRAMME D'APPUI A LA MISE EN VALEUR DURABLE DES ZONES DE SAVANES ET DE FORETS DEGRADEES, (AMI) n°12 Savanes
<b>Numéro de référence MPTF du projet :</b>	000120055
<b>Organisation de mise en œuvre :</b>	Agence Française de Développement (AFD)
<b>Rapport soumis par :</b> Nom : Titre :  Organisation : Adresse email :	COGOLUENHES Claire Responsable d'Equipe Projet Division Agriculture, Développement Rural et Biodiversité Agence française de développement (AFD) <a href="mailto:cogoluenhesc@afd.fr">cogoluenhesc@afd.fr</a>
<b>Contact en cas de besoin de clarification :</b> Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	COGOLUENHES Claire Responsable d'Equipe Projet Division Agriculture, Développement Rural et Biodiversité <a href="mailto:cogoluenhesc@afd.fr">cogoluenhesc@afd.fr</a>

Veuillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui

Non

Si oui, quand : Click or tap to enter a date.

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : février 2026.

## Liste des abréviations

Abréviation	Signification
ACE	Agence Congolaise de l'Environnement
ACODED	Action Concertée pour le Développement Durable
AFD	Agence Française de Développement
ALE	Agence Locale d'Exécution
AMAR	Action Massive Rurale
AMI	Appel à manifestation d'intérêt
AMO	Assistance au Maître d'Ouvrage
ANO	Avis de Non-Objection
AP	Alliance Productive
ATCT	Assistance Technique à Court Terme
ATP	Assistant Technique Principal
ATSE	Assistant Technique Suivi et Evaluation
BAD	Banque Africaine de Développement
BCDC	EQUITY Banque Commerciale du Congo
BM	Banque Mondiale
CAFI	Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale
CARG	Conseil agricole rural de gestion
CGES	Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
CCTP	Comité Consultatif Technique Provincial
CLD	Comité Local de Développement Villageois
CLIP	Consentement libre, informé et préalable
CNS	Commission Nationale de Sélection
CN-REDD	Coordination Nationale REDD
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CONAPAC	Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo
CONAREF	Commission Nationale de la Réforme Foncière
COFIL	Comité de pilotage
CRP	Comité de Revue des Projets
DDD	Direction du Développement Durable
DIAF	Direction des Inventaires et Aménagement Forestier
DNO	Demande de Non-Objection
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Sociale
ETD	Entité Territoriale Décentralisée
ETEP	Équipe Technique d'Exécution du Projet
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fond International de Développement Agricole
FONAREDD	Fond National REDD+
FRMi	Forest Resource Management Ingénierie
GTCR	Groupe de Travail Climat REDD+
ICCN	Institut Congolais de Conservation de la Nature
IMF	Institution de Microfinance
INERA	Institut National pour l'Étude et la Recherche Agronomique

<b>Abréviation</b>	<b>Signification</b>
<b>INPP</b>	Institut National de Préparation Professionnelle
<b>JICA</b>	Agence Japonaise de Coopération Internationale
<b>LOI</b>	Letter Of Intent/Lettre d'Intention
<b>MEDD</b>	Ministre de l'Environnement et Développement Durable
<b>MGP</b>	Mécanisme de Gestion des Plaintes
<b>MINAGRI</b>	Ministère d'Agriculture
<b>MINRD</b>	Ministère du Développement Rural
<b>MPTF</b>	Multi-Partener Trust Fund
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OP</b>	Organisation Paysanne
<b>OPA</b>	Organisation de Producteurs Agricoles
<b>PAMs</b>	Politiques et mesures
<b>PAPAKIN</b>	Programme d'Appui aux Pôles d'Approvisionnement de Kinshasa en Produits Vivriers et Maraichers
<b>PEES</b>	Plan d'Engagement Environnemental et Social
<b>PIF</b>	Programme d'Investissement Forestier
<b>PGDA</b>	Programme de Gestion Durable de l'Agriculture (FAO)
<b>PGDF</b>	Programme de Gestion Durable des Forêts (AFD)
<b>PGES</b>	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
<b>PIREDD</b>	Programme Intégré REDD+
<b>PLE</b>	Partenaire Local d'Exécution
<b>PME</b>	Petite et Moyenne Entreprise
<b>PNIA</b>	Plan national d'investissement Agricole
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PSAT</b>	Plan Simple d'Aménagement du Territoire
<b>PSE</b>	Paiement pour Service Environnemental
<b>PSFD</b>	Projet Savane et forêt dégradée
<b>PSFD</b>	Programme d'appui à la mise en valeur durable des Savanes et des Forêts Dégradées
<b>PSG</b>	Plan simple de gestion
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financier
<b>PV</b>	Procès-Verbal
<b>REDD</b>	Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts
<b>SENASEM</b>	Service National des Semences
<b>SIG</b>	Système d'Information Géographique
<b>SNSA</b>	Service National de Statistique
<b>SWOT</b>	Force Faiblesse Opportunité et Menace
<b>TdR</b>	Termes de référence
<b>TIC</b>	Technologie de l'Information et des Communications
<b>TMB</b>	Trust erchant Bank
<b>UC-PIF</b>	Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la forêt
<b>UGP</b>	Unité de Gestion du Projet
<b>ZDR</b>	Zone de Développement Rurale

## Table des matières

Liste des abréviations .....	2
1. Données clés du projet .....	6
2. Résumé des progrès réalisés par le projet .....	7
3. Défis de mise en œuvre .....	10
3.1 Défis liés au contexte du pays .....	10
3.2 Défis inhérents au projet .....	10
3.3 Commentaires .....	11
4. Evaluation de la performance du projet .....	12
4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique .....	12
4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage .....	17
5. Résultats du Projet .....	31
5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI .....	31
5.1.1 Matrice des bénéficiaires .....	31
5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention .....	33
6. Communication et promotion .....	34
6.1 Illustration spécifique – Photos et vidéos HD .....	34
6.2 Stratégie et plan de communication .....	34
7. Exécution financière .....	35
7.1 Budget .....	35
7.2 Décaissement .....	35
7.2 Suivi des Contrats .....	39
7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines .....	41
7.4 Mobilisation de ressources .....	41
7.5 Audits .....	42
7.6 Révisions budgétaires .....	43
8. Suivi évaluation et apprentissage du projet .....	43
8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet .....	44
8.2 Evaluations .....	44
8.3 Intégration des leçons apprises .....	44
8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant) .....	45
9. Thèmes transversaux .....	45
9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables .....	45

9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux .....	46
10. Gestion des risques .....	49
10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée .....	50
10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité .....	55
11. Récapitulatif des livrables .....	55
12. Annexes .....	56
Tableau 1: progrès réalisés en 2025 .....	7
Tableau 2: évaluation de la performance .....	12
Tableau 3: Etat d'avancement des activités du projet .....	18
Tableau 4: Indicateurs du cadre des résultats de CAFI .....	31
Tableau 5: Matrice des bénéficiaires .....	31
Tableau 6: Taux de décaissements du projet .....	36
Tableau 7: Progrès et décaissement par effets et par produits .....	37
Tableau 8: Tableau de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+ .....	38
Tableau 9: Suivi des contrats .....	39
Tableau 10:révision budgétaire.....	43
Tableau 11: Etat d'avancement du plan de suivi de projet.....	44
Tableau 12: Evaluations.....	44
Tableau 13: Activités genre et Peuples Autochtones.....	45
Tableau 14 : Gestion des plaintes.....	47
Tableau 15 : Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún .....	47
Tableau 16 : Gestion des risques.....	50
Tableau 17 : Évaluation de la transparence et de l'intégrité .....	55
Tableau 18: Récapitulatif des liens des livrables.....	55

## 1. Données clés du projet

Titre du projet	PROGRAMME D'APPUI A LA MISE EN VALEUR DURABLE DES ZONES DE SAVANES ET DE FORETS DEGRADEES, (AMI) n°12 Savanes
Numéro de référence MPTF du projet	00012955
Hyperlien du document de projet	<a href="#">PRODOC PSFD</a>
Zone(s) d'intervention(s) du projet	Provinces de la Tshopo et du Kwilu
Institutions ou ministères de tutelle	Ministère d'Etat de l'Agriculture et sécurité alimentaire
Organisations partenaires participantes de niveau 1	Agence française de développement
Budget total du projet (USD)	14 999 378 USD
Durée totale du projet (mois)	60 mois
Date d'approbation du projet par le Conseil d'administration de CAFI ou le Comité de pilotage du FONAREDD	28 juin 2019
Date de réception des premiers fonds du MPTF	10 février 2020
Date d'approbation du 1 <sup>er</sup> Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	Juillet 2022
Date de clôture initiale	31 décembre 2024
Date de clôture révisée le cas échéant	31 mars 2027
Dépenses du 01/01 au 31/12 de l'année de rapportage	4 273 562 USD
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l'année de rapportage	11 903 379 USD
Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues	79%
Date et hyperlien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	Du 10 au 23 <a href="#">Juin 2024</a> <a href="#">Evaluation addendum</a> , août 2025

## 2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Le présent rapport fait état de l'exécution des activités par l'assistance à la mise en œuvre du programme durant la période comprise entre janvier et décembre 2025.

Tableau 1: Progrès réalisés en 2025

Progrès ou résultats obtenus au cours de l'année 2025	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<p><b>Effet 1 : Les exploitations et PME agricoles ont accès à des itinéraires agroforestiers et agroécologiques innovants qui leur permettent de transformer les paysages de leurs terroirs de savanes et de forêts dégradées.</b></p>	
<p><b>Indicateur effet 1 : Deux agences locales d'exécution (ALE) recrutées et formées à l'accompagnement des « alliances productives » pour développer des pratiques agroécologiques et agroforestières</b></p>	
<p>Evaluation des prestations des deux ALE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Recrutement et contractualisation</b> : Deux ALE recrutées (AIPD au Kwilu, CWS-AENA à la Tshopo) en février et mars 2023, avec renouvellement des contrats d'une année jusqu'en 2026. Recrutement de 39 conseillers agricoles dont 19 dans la Tshopo et 20 dans le Kwilu.</li> <li>• <b>Mise en place des équipes</b> : Installation des techniciens dans les antennes, dotation en équipements</li> <li>• <b>Renforcement des moyens</b> : Acquisition de 40 motos (20 pour chaque province) destinées aux conseillers agricoles en cours de recrutement.</li> <li>• <b>Évaluation et redynamisation</b> : Suivi des ALE, évaluation des services rendus. Formation et capacitation des conseillers agricoles et des Alliances Productives</li> <li>• <b>Appui aux acteurs locaux</b> : Identification et recensement des bénéficiaires. Encadrement et formation de près de 100 producteurs sur les bonnes pratiques agricoles et post-récolte des filières cacao et palmier à huile</li> </ul> <p><b>Suivi terrain</b> : Mise en place d'un suivi hebdomadaire via Kobo Collect, impliquant le coordonnateur, l'agroéconomiste et l'UGP.</p>
<p><b>Effet 2 : L'efficacité des dispositifs de conseil est améliorée et permet aux membres constitutifs des alliances productives, notamment les exploitants agricoles d'améliorer leurs capacités de décision et de gestion et d'entrer ainsi dans un schéma d'agriculture durable.</b></p>	
<p><b>Indicateur effet 2 : 39 conseillers agricoles formés à l'accompagnement des exploitations et PME agricoles pour développer des pratiques agroécologiques et agroforestières</b></p>	
<p>Suivi des conseillers agricoles</p>	<p>L'UGP a renforcé le dispositif de suivi des pépinières et des parcelles des Alliances Productives par le recrutement de 39 conseillers agricoles (19 dans la Tshopo et 20 dans le Kwilu), incluant des agents issus des ministères provinciaux. Les conseillers ont été équipés en moyens logistiques adaptés (motos, GPS et téléphones) et ont bénéficié de formations techniques ciblées, notamment sur la fermentation et le séchage du cacao, ainsi que d'un appui à la bancarisation des producteurs en vue du paiement des subventions par téléphonie mobile. Ils ont contribué à la validation des listes de producteurs, renforçant la fiabilité du dispositif et la prévention des risques de fraude. Un suivi-évaluation régulier du dispositif de conseil est assuré.</p> <p>À ce stade, 39 conseillers sont mobilisés sur un objectif final de 50, et un nouvel AMI pour compléter les conseillers agricoles est prévu pour accompagner l'extension des superficies à 12 000 ha en 2026.</p>

Progrès ou résultats obtenus au cours de l'année 2025	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<p><b>Effet 3 : Les capacités des institutions financières (IMF et banques) sont renforcées et des mécanismes de financement adaptés au contexte des exploitations et PME agricoles sont développés.</b></p>	
<p><b>Indicateur effet 3 : 2 institutions de microfinance actives dans le financement du secteur agricole dans le Kwilu et la Tshopo</b></p>	
<p>Un établissement bancaire, Equity BCDC, a affiché une volonté de développer des produits financiers adaptés au crédit agricole.</p>	<p>Le PSFD a signé un <a href="#">protocole d'accord</a> avec la banque Equity BCDC afin d'opérationnaliser le paiement des subventions par téléphonie mobile au profit des producteurs des Alliances Productives. La mise en œuvre a débuté par le déploiement du dispositif d'ouverture de comptes, ciblant plus de 4 000 producteurs dans les deux provinces, précédé d'une vérification conjointe des listes de bénéficiaires par les équipes des antennes.</p> <p>Cette phase a mis en évidence des contraintes opérationnelles majeures (absence de pièces d'identité ou de téléphones, couverture réseau limitée, présence de producteurs fictifs). En réponse, le PSFD et la banque ont convenu de lancer une phase pilote en janvier, impliquant deux Alliances Productives par province, afin de tester le dispositif, d'identifier les ajustements nécessaires et de définir les critères et livrables requis pour l'éligibilité des producteurs au paiement mobile.</p>
<p><b>Effet 4 : Les bénéficiaires du projet dans le Kwilu et la Tshopo sont en mesure de soumettre des projets et sollicitent des Institutions de Microfinance pour les mettre en œuvre.</b></p>	
<p><b>Indicateur effet 4 : 60 projets d'alliances productives ayant soumis et/ou proposé un projet</b></p>	
<p>Sélection des projets <a href="#">d'alliances productives</a></p>	<p>Le nombre de projets actifs s'élève à vingt-quatre alliances productives. Au 31 décembre 2025, un montant total de <b>4 508 014 \$</b> de subvention ont été versés aux 24 AP.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 projets dans la province de la Tshopo,</li> <li>• 13 projets dans la province du Kwilu.</li> </ul> <p>Il reste quelques alliances productives à recevoir une dernière tranche, notamment celles qui ont encore des pépinières de palmier dont les plants seront plantés en saison B2026 et une alliance productive de cacao pour les derniers entretiens.</p> <p>Au début de l'année 2026, il sera procédé à une évaluation du montant de l'enveloppe globale restante après le paiement de la dernière tranche. Ce montant restant sera attribué pour compenser des alliances productives qui ont planté plus que les surfaces prévues dans leur contrat.</p>
<p><b>Effet 5 : Les bénéficiaires du projet dans le Kwilu et la Tshopo bénéficient d'une offre de financement adaptée à leurs réalités (subvention adossée à du crédit, subvention), permettant de garantir leurs premières productions.</b></p>	
<p><b>Indicateur effet 5 : Nombre d'utilisateurs des produits financiers intégrés dans une démarche de la valorisation des zones de savane et forêt dégradées</b></p>	
<p>La liste des Alliances productives sélectionnées pour bénéficier des <a href="#">subventions</a> du programme a été validée par l'AFD après criblage.</p>	<p><b>Province du Kwilu</b> : 13 Alliances Productives ont été sélectionnées pour une superficie totale de 3 867 ha, avec une subvention globale de 2 420 237 USD (après avenant). À ce jour, 2 189 111 USD (90 %) ont été décaissés, correspondant principalement aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> tranches, couvrant le planting des parcelles et l'entretien des plantations.</p> <p><b>Province de la Tshopo</b> : 11 Alliances Productives bénéficient d'une subvention totale de 2 177 486 USD pour 3 521 ha, dont 2 314 117 USD (91 %) déjà décaissés, couvrant également les opérations de planting et d'entretien.</p> <p><b>Phase pilote</b> : L'ensemble des paiements a été exécuté. La plainte de l'AP HPEK a été résolue par la signature d'un protocole d'accord et le versement d'une indemnité de 47 332 USD. Les paiements aux AP ont été effectués sur la base de l'inspection et du géoréférencement des parcelles, validés par procès-verbal conjoint AP-antenne.</p>

	Par ailleurs, des missions de supervision des pépinières ont permis de valider les superficies plantables en saison A 2025 pour les AP APMUK (105/110 ha), BUMOSI (69/71 ha) et PLAM (29/143 ha) dans la province du Kwilu.
<b>Effet 6 : Des initiatives de recherche action développement ont permis d'élargir le champ des solutions économiquement et socialement viables pour aider à la (re)mise en valeur des savanes et forêts dégradées.</b>	
<b>Indicateur effet 6 : 10 projets d'innovation ayant bénéficié de subvention</b>	
<a href="#">12 projets d'innovation</a> sélectionnés ont été validés par l'AFD après criblage	Le projet a validé au total douze projets d'innovations sur un objectif de dix projets. Tous les projets sont en cours sauf deux projets qui ont fait l'objet d'un procès-verbal du CNS pour leur arrêt. L'agroéconomiste des antennes a la charge de faire le suivi de ces projets. Sur une enveloppe globale de 800 000 \$, <b>507 766 \$</b> de subventions ont été versés aux différents projets, soit 71 %.
<b>Effet 7 : Les actions et mécanismes mis en œuvre par le programme notamment dans les provinces du Kwilu et de la Tshopo sont transposables aux autres provinces en raison des résultats obtenus.</b>	
<b>Indicateur effet 7 : Etude de pérennisation des acquis des produits financiers et dispositif d'accompagnement mis en place et pour leurs développements hors Kwilu et Tshopo</b>	
Le CAFI a émis un avis favorable concernant la deuxième Lettre d'Intention, approuvant ainsi un financement complémentaire pour le PSFD. Ce financement inclut un réajustement budgétaire de 8 millions USD afin d'atteindre l'objectif initial de 12 000 hectares fixés dans le cadre du programme et de réaliser des études de faisabilité permettant de transposer les activités du PSFD dans d'autres provinces dans une potentielle deuxième phase.	Une mission simplifiée de vérification a été conduite afin d'évaluer l'atteinte d'au moins 80 % des principaux indicateurs du PSFD, notamment ceux relatifs aux plantations. À l'issue de cette mission, les CRP <a href="#">71 et 72</a> ont approuvé l'octroi d'un addendum de 8 millions USD. Cette décision a été entérinée par le COPIL du FONAREDD, validant le nouveau PRODOC du PSFD, lequel intègre l'objectif d'atteindre 12 000 ha de plantations agroforestières et pérennes dans les provinces du Kwilu et de la Tshopo et des études de faisabilité pour étendre le projet à d'autres provinces.
<b>Effet 8 : Suivre l'évolution du couvert forestier sur les zones pilotes et s'assurer du maintien des paysages forestiers</b>	
<b>Indicateur effet 8 : Hectares géoréférencés de [nouvelles] cultures en agroforesterie et cultures pérennes en savane et en forêt</b>	
Nombre d'ha plantés et géoréférencés au terme de 2025 : <a href="#">6 679.5</a> ha	Six spéculations agricoles ont été retenues par les Alliances Productives avec les objectifs suivants (8 048 ha au total). Ce total est supérieur l'objectif global sollicité par le programme en raison de 10 % ajoutés pour couvrir les pertes. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Palmier à huile : 3 937 ha (49 % de l'objectif total)</li> <li>• Cacaoyer : 1 867 ha (23 %)</li> <li>• Acacia : 1 075 ha (13 %)</li> <li>• Arbres à chenilles : 938 ha (12 %)</li> <li>• Avocatier : 138 ha (2 %)</li> <li>• Caféier : 93 ha (1 %)</li> </ul> Situation fin année 2025 des superficies plantées et géoréférencées : <a href="#">6 679.5</a> ha, représentant environ 90 % de l'objectif global de 7 476 ha A la fin l'année 2025, il restait dans les pépinières l'équivalent en surfaces de plants de palmier (1018 ha), dont 363 ha de palmier dans le Kwilu et 655 ha dans la Tshopo
<b>Effet 9 : La contribution du Programme aux jalons de la Lettre d'Intention est dûment renseignée, via un plan de suivi-évaluation conforme au cadre de travail du CAFI</b>	
<b>Indicateur effet 9 : La matrice de suivi des jalons du CAFI est dûment renseignée</b>	
Rapport annuel de suivi-évaluation du programme	La matrice de suivi des jalons du CAFI est dûment renseignée. La matrice de gestion des risques liés aux jalons 2018 et 2020 de la lettre d'intention est dûment renseignée. Organisation du 4 & <a href="#">5<sup>ème</sup> COPIL</a> du PSFD (qui s'est déroulé le 19 décembre 2025).

### 3. Défis de mise en œuvre

#### 3.1 Défis liés au contexte du pays

La mise en œuvre du PSFD a été affectée par un contexte sécuritaire et foncier contraignant, avec des impacts différenciés selon les zones d'intervention.

Dans la province du Kwilu, l'insécurité persistante sur la RN1, liée au conflit Téké–Yaka, a compliqué les déplacements entre Kinshasa et Kikwit, marqués par la multiplication des barrages et des restrictions de circulation.

Dans la province de la Tshopo, bien qu'une accalmie relative ait été observée à la suite d'une table ronde nationale, des conflits fonciers localisés ont continué à limiter l'accès à certaines zones d'intervention. Par ailleurs, les effets indirects de l'insécurité liée aux conflits armés à l'Est de la RDC ont perturbé l'axe Kisangani–Lubutu, entraînant l'abandon temporaire de certaines parcelles par les producteurs et compliquant la collecte des données de suivi. Enfin, la disparition d'un membre du projet d'innovation de Bafwasende demeure non élucidée et continue d'affecter les activités concernées.

#### 3.2 Défis inhérents au projet

Plusieurs défis sont inhérents au projet :

- La disponibilité de matériel végétal de qualité, notamment pour le cacaoyer et le caféier, dans un contexte d'investissements agroforestiers de long terme (20 à 25 ans). Pour y répondre, des initiatives de recherche et d'innovation sont en cours, notamment avec l'Université de Gand, portant sur la sélection de cultivars de cacaoyers issus de la collection de Yangambi, ainsi qu'avec le Jardin botanique de Meise, qui appuie la sélection de clones de caféier robusta à Yangambi. Le programme explore par ailleurs des possibilités de collaboration avec l'INERA de Yangambi afin de sécuriser l'accès à du matériel végétal sélectionné.
- Des contraintes opérationnelles dans la production et la gestion des plants en pépinière ont également été observées. Certaines Alliances Productives ont enregistré des retards dans la commande des semences de palmier à huile, entraînant le maintien d'environ 1 018 ha de plants en pépinière, dont le planting en parcelles est reporté à mars–avril 2026, alors que les contrats techniques arrivent à échéance en juin 2026. En outre, des non-conformités aux recommandations techniques (choix des semences, gestion des plants, dimensions des sachets, âge des plantules, disposition des plants en parcelles, etc.) ont été constatées dans certaines alliances, avec pour conséquences des mortalités élevées et des croissances insuffisantes.
- Le retard dans l'entretien des parcelles constitue également un défi. Bien que le projet accorde des subventions ciblées, celles-ci ne couvrent pas l'ensemble des travaux requis, ce qui génère parfois des incompréhensions chez les producteurs et un abandon partiel des entretiens. Les subventions sont conditionnées à la supervision par les conseillers agricoles et au géoréférencement des superficies, ce qui nécessite un effort accru de sensibilisation et d'accompagnement.
- Par ailleurs, le programme poursuit sa mise en conformité avec les exigences environnementales et sociales (E&S). Un screening des projets a été réalisé et a conduit à un classement majoritairement en catégorie C (risque faible). Toutefois, certaines préoccupations demeurent. En réponse, le programme prévoit le recrutement d'un(e)

expert(e) E&S afin de répondre et de se conformer au plan d'engagement E&S (PEES), qui figure en annexe de la convention signé entre l'AFD et la RDC, ainsi qu'aux exigences du FONAREDD sur ces sujets.

- Sur le plan de la gestion financière, la démission de la Responsable Administrative et Financière (RAF) au cours du deuxième trimestre a affecté temporairement le suivi des activités budgétaires et la préparation du PTBA 2026. Un processus de recrutement est en cours de finalisation, avec des mesures transitoires mises en place pour assurer la continuité des opérations.
- La mise en place du paiement des subventions par téléphonie mobile constitue un défi opérationnel majeur. Malgré la signature d'un protocole d'accord avec Equity BCDC, les missions de terrain ont révélé des contraintes importantes (absence de pièces d'identité, manque de smartphones, couverture réseau limitée, inscriptions fictives). Une phase pilote au premier trimestre, impliquant quatre Alliances Productives, est prévue afin d'identifier les contraintes résiduelles et de définir les conditions minimales d'éligibilité des producteurs au dispositif de paiement mobile.
- Enfin, l'obtention de l'addendum de 8 millions USD, destiné à atteindre les objectifs initiaux du programme, à savoir 12 000 ha de plantations agroforestières et pérennes, à l'horizon 2028, a représenté un défi stratégique. Elle a impliqué la révision du PRODOC, l'alignement renforcé du cadre de résultats, la démonstration de la performance du programme et la prise en compte accrue des exigences environnementales et sociales, financières et de suivi-évaluation attendues par CAFI et le FONAREDD.

### 3.3 Commentaires

Malgré un contexte sécuritaire et opérationnel contraignant, l'exécution des activités du PSFD en 2025 est demeurée globalement satisfaisante, avec un maintien des activités prioritaires et une progression continue vers les résultats attendus. Les ajustements opérés au niveau de la planification, du déploiement des équipes de terrain et du suivi technique ont permis de limiter les impacts des contraintes contextuelles sur l'atteinte des principaux indicateurs, en particulier ceux relatifs aux plantations agroforestières.

L'année 2025 a été marquée par un renforcement du dispositif de suivi et de contrôle, notamment à travers la supervision accrue des parcelles, le géoréférencement systématique des superficies et la validation conjointe des données avec les Alliances Productives. Ces efforts ont contribué à sécuriser la qualité des données de performance et à démontrer l'atteinte d'un seuil critique de résultats, conditionnant l'obtention de l'addendum de financement.

Par ailleurs, le PSFD a engagé des mesures structurantes visant à consolider la durabilité du programme, notamment la révision du PRODOC, l'intégration progressive des exigences environnementales et sociales renforcées, ainsi que la préparation de l'extension des activités à 12 000 ha à l'horizon 2028. Les contraintes ponctuelles rencontrées, notamment en matière de gestion financière et de paiement des subventions, ont fait l'objet de dispositifs transitoires et correctifs, permettant d'assurer la continuité des activités.

Dans l'ensemble, l'exécution 2025 a permis de consolider les acquis du programme, de renforcer la crédibilité du PSFD auprès des partenaires techniques et financiers, et de poser les bases opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre du Top-Up, conformément aux orientations stratégiques de CAFI et du FONAREDD.

## 4. Evaluation de la performance du projet

### 4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

Tableau 2: Evaluation de la performance

Produits	Indicateurs	Ligne de base	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur 2022 et 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Valeur actuelle (en cumulatif)	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires
<b>Produit 1.1.</b> Les exploitations et PME agricoles ont accès à des itinéraires agroforestiers et agroécologiques innovants qui leur permettent de transformer les paysages de leurs terroirs de savanes et de forêts dégradées	Nombre de producteurs adoptant des pratiques agroécologique et agroforestières	0	99	1638	290	3 983	1 638	5 911	7 000	4 372	<a href="#">CT 55</a>	Progression conforme à la montée en charge des alliances productives. Sources : rapports d'activités, tableau de bord pépinières, PV de suivi des parcelles
	Nombre de formateurs (dans les ALE) formés à l'accompagnement des exploitations et PME agricoles pour développer des pratiques agroécologiques et agroforestières	0	N/A	N/A	10	N/A	N/A	10	11	RAS		Effectif stabilisé des formateurs ALE jusqu'à la fin du programme (renouvellement des contrats)
	Nombre de conseillers formés à l'accompagnement des exploitations et PME agricoles pour développer des pratiques	0	40	39	0	0	39	39	138	80	<a href="#">CT 55</a>	Première cohorte recrutée ; renforcement prévu en fonction de l'extension des superficies

Produits	Indicateurs	Ligne de base	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur 2022 et 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Valeur actuelle (en cumulatif)	Cible finale dans le produit	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires
	agroécologiques et agroforestières											
	Nombres de fiches technico-économiques établies	0	0	0	0	15	0	15	15	RAS	<a href="#">CT 55</a>	TdR rédigé études socioéconomiques, analyse des systèmes de production. Proposition reçue mais ne correspond pas à la méthodologie recherchée par le programme.
	Tableau de bord de suivi des filières et indicateurs de suivi	0	1	0	0	0	0	0	1	RAS		Mission d'assistance technique non encore réalisée
<b>Produit 1.2.</b> L'efficacité des dispositifs de conseil est améliorée et permet aux membres constitutifs des alliances productives, notamment les exploitants agricoles d'améliorer leurs capacités de décision et de gestion et d'entrer	Nombre d'exploitations et PME agricoles ayant accès à des services de conseil de proximité.	0	99	1 638	290	3 983	1 638	5 911	7 000	4 372	<a href="#">CT 55</a>	Accès assuré via ALE et conseillers ; géoréférencement et listes disponibles
	Nombre d'acteurs économiques des filières ayant amélioré leurs pratiques de gestion (disponibilité d'un plan d'affaires et de données comptables)	0	0	0	1	25	0	26	46			Formation aux OPA et aux autres opérateurs. MOU avec la banque Equity pour faire de l'inclusion financière

Produits	Indicateurs	Ligne de base	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur 2022 et 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Valeur actuelle (en cumulatif)	Cible finale dans le produit	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires
ainsi dans un schéma d'agriculture durable.	Nombre d'alliances productives mise en œuvre dans le cadre de PIREDD intégré hors Kwilu et Tshopo.	0	0	0	0	0	0	0	2			Extension prévue hors zones actuelles
	Nombre d'alliances productives mise en œuvre dans le cadre des ZDR et de Plan d'occupation des terres établis	0	0	1	0	7	1	8	4	RAS		Rapport d'octroi des subventions. Délimitation des plantations dans les ZDR
<b>Produit 1.3.</b> Les capacités des institutions financières (IMF et banques) sont renforcées et des mécanismes de financement adaptés au contexte des exploitations et PME agricoles sont développés.	Nombre d'employés des IMF et des banques ayant bénéficié de formations.	0	0	20	0	0	20	20	40			MOU signé avec Equity BCDC ; missions terrain réalisées
	Nombre d'utilisateurs des produits financiers intégrés dans une démarche de la valorisation des zones de savane et forêt dégradées	0	0	1 500	0	0	1 500	1 500	7 000	4 372	<a href="#">CT 55</a>	Bancarisation progressive des producteurs des AP
<b>Produit 2.1.</b> Les bénéficiaires du projet dans le Kwilu et la Tshopo sont en mesure de soumettre des projets et sollicitent des	Nombre d'alliances productives ayant soumis et/ou proposé un projet	0	0	0	87	0	0	87	60	RAS		<a href="#">Rapport CCTP et CNS AMI 007</a>
	Nombre d'alliances productives ayant bénéficié de subvention	0	0	0	3	23	0	26	32	RAS		3 AP pilotes, dont 2 reconduites

Produits	Indicateurs	Ligne de base	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur 2022 et 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Valeur actuelle (en cumulatif)	Cible finale dans le produit	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires
Institutions de Microfinance pour les mettre en œuvre												
<b>Produit 2.2</b> : Les bénéficiaires du projet dans le Kwilu et la Tshopo bénéficient d'une offre de financement adaptée à leurs réalités (subvention adossée à du crédit, subvention), permettant de garantir leurs premières productions.	Nombre d'utilisateurs des produits financiers intégrés dans une démarche de la valorisation des zones de savane et forêt dégradées.	0	0	1 500	0	0	1 500	1 500	7 000	4 372	<a href="#">CT 55</a>	Rapport de mission Equity BCDC
	Nombre d'alliances productives ayant bénéficié de subvention	0	0	0	3	23	0	26	32			Contrats d'Alliance Productives signés
<b>Produit 2.3.</b> Des initiatives de recherche action développement ont permis d'élargir le champ des solutions économiquement et socialement viables pour aider à la (re)mise en valeur des savanes et forêts dégradées	Nombre de projets d'innovation ayant bénéficié de subvention	0	4	6	0	6	6	12	10	RAS		2 projets d'innovation suspendus par le CNS et 1 contrat révisé pour conformité
	Montant de subvention au titre de l'appui aux projets d'innovation	0	444 234\$	152 000 \$	0 \$	355 766 \$	152 000\$	507 766 \$	800 k\$	RAS		Décaissement progressif

Produits	Indicateurs	Ligne de base	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur 2022 et 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Valeur actuelle (en cumulatif)	Cible finale dans le produit	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires
<b>Produit 3.1.</b> : Les actions et mécanismes mis en œuvre par le programme notamment dans les provinces du Kwilu et de la Tshopo sont transposables aux autres provinces en raison des résultats obtenus	Nombre d'OPA et autres acteurs économiques des filières utilisant les services du centre de ressource	0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	30			Centre de ressources non encore opérationnel
	Etablissement de rapport semestriel de suivi de l'évolution des pratiques agricoles et de gestion des espaces	0	1	1	2	1	1	4	5			Passage du suivi semestriel au suivi annuel
	Mini observatoire des filières	0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	1			Option remplacée par une étude socio-économique
<b>Produit 4.1.</b> : Dans les zones d'emprise du projet, on ne constate aucune avancée du front de déforestation, les paysages forestiers ne sont pas menacés par le regain d'activités agricoles. Dans les savanes du Kwilu, on peut noter un accroissement du	Hectares géoréférencés de nouvelles cultures en agroforesterie grâce au programme	0	2 237	1 670	281,5	1 975,4	1 085	3 060,5	7 000	4 000	<a href="#">CT 55</a>	Extension des plantation
	Hectares géoréférencés de [nouvelles] cultures pérennes en savanes grâce au programme	0	1 664	1 643,5	437	1 390	2 229	3 619	5 000	3 476	<a href="#">CT 55</a>	Suivi SIG opérationnel
	Hectares de régénération (mise en valeur) des terres dégradées de forêt	0	3 901	3 313,5	718,5	2 647,5	3 313,5	<a href="#">6 679.5</a>	12 000	7 476	<a href="#">CT 55</a>	La mise à jour du suivi des parcelles est régulière en vue de déceler les

Produits	Indicateurs	Ligne de base	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur 2022 et 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Valeur actuelle (en cumulatif)	Cible finale dans le produit	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires
couvert dû aux plantations agroforestières	et de savane sur l'ensemble de la zone d'intervention (désagrégé par province : Tshopo, Kwilu)											parcelles non entretenues ou celles perdues
<b>Produit 4.2.</b> La contribution du Programme aux jalons de la Lettre d'Intention est dûment renseignée, via un plan de suivi-évaluation conforme au cadre de travail du CAFI	La matrice de suivi des jalons du CAFI est dûment renseignée	0	2	2	4	2	2	8	10	RAS		Rapports semestriel et annuel de suivi-évaluation
	La matrice de gestion des risques liés aux jalons 2018 et 2020 de la lettre d'intention est dûment renseignée	0	2	2	4	2	2	8	10	RAS		Rapports semestriel et annuel de suivi-évaluation

#### 4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage

Hyperlien du PTBA approuvé par le COPIL du projet : [PTBA 2025](#)

Tableau 3: Etat d'avancement des activités du projet

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité	Cible prévue dans le PTBA	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours du trimestre suivant
<p><b>Effet 1: Mise en place d'un dispositif de conseil technique et économique aux exploitations agricoles et aux PME agricoles</b></p> <p>Activité 1.1.1 Sélection des dispositifs de promotion et de soutien des orientations stratégiques du programme (ALE)</p>	Produit 1.1.	<b>Du trimestre 1 au trimestre 4.</b>	Mise à disposition de la liste des producteurs des alliances productives et cartographie de déploiement	Liste des alliances productives disponibles, 5 911 bénéficiaires directs à identifier	<p>24 Alliances productives sélectionnés par le CNS.</p> <p>Récupération des listes des producteurs sur Kobo collect + contrat d'engagement + fiche de screening pour constituer la base des données des bénéficiaires directs du programme. Établissement du tableau des coordonnées GPS des parcelles retenues.</p> <p>Suivi des parcelles pour le prochain paiement des subventions inclus récupération de la fiche de validation des surfaces.</p>	<p>Nécessité d'avoir les livrables rapport technique et financier trimestriel.</p> <p>Faire le suivi des parcelles pour l'entretien. Vérifier l'établissement de pare feux.</p>
	Produit 1.1.	<b>Du trimestre 1 au trimestre 4.</b>	Respect des cahiers des charges pour l'approvisionnement des semences adaptées en fonction des filières agricoles au niveau des alliances productives	Identification des fournisseurs des semences des cultures pérennes en fonction des cahiers des charges	<p>Conseils auprès des AP sur la provenance des semences des cultures pérennes, en fonction des cahiers de charge fourni par le programme.</p> <p>Blocage par le SENASEM pour l'importation de cabosses de cacao en dehors de la province. Faible disponibilité des cabosses dans la province de la Tshopo.</p> <p>Plusieurs AP dans le Kwilu et Tshopo ont pris du retard dans la commande, le paiement des semences de palmier, l'achat des grands sachets.</p>	<p>Attente des résultats du projet innovation UGENT pour avoir une sélection de variétés de cacaoyers de Yangambi.</p> <p>Déficience technique dans la gestion des pépinières malgré les conseils des ALE.</p>

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité	Cible prévue dans le PTBA	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours du trimestre suivant
	Produit 1.1.	<b>Du trimestre 1 au trimestre 4.</b>	Soutien et orientation stratégique auprès des AP	Appui conseil sur le respect de calendrier agricole d'achat des semences, de mise en place des pépinières et planting en fonction de spéculation agricole.	Formation des producteurs pour le planting des principales spéculations agricoles. Formation effectuée par les techniciens ALE Forte sollicitation des AP pour le paiement de la troisième tranche.	Suivi des subventions aux porteurs. Favoriser le paiement des subventions par le paiement mobile.
	Produit 1.1.	<b>Du trimestre 1 au trimestre 4.</b>	Prolongation contractuelle avec les ALE	Signature des avenants de contrats des ALE	Renouvellement des contrats en janvier et février 2025 suite à leur évaluation.	Renforcement des besoins en connaissances agronomiques, en méthode de formation, en suivi des parcelles, dans la collecte des données et renforcement sur les questions E&S pour les techniciens de l'ALE.
	Produit 1.1.	<b>Du trimestre 1 au trimestre 4.</b>	Réalisation des études socioéconomiques	L'étude socioéconomique pour les groupes d'intérêt n'a pas été faite	TDR pour la réalisation des études socioéconomiques disponibles. Manque de connaissance en approche systémique pour dresser une typologie des systèmes de production. Relance dans la recherche de partenaires pour réaliser les études socioéconomiques, avec élargissement à des privés. Deux propositions reçues qui doivent être étudiées.	Recrutement de deux universités pour conduire ces enquêtes socioéconomiques. Une ligne budgétaire a été identifiée pour cette activité. Complément avec le suivi des parcelles par les conseillers pour observer les changements de pratiques.

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité	Cible prévue dans le PTBA	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours du trimestre suivant
Activité 1.1.2 : Capitalisation des pratiques agroécologiques et agroforestières en RDC et dans des contextes agro socioéconomiques similaires	Produit 1.1	Du trimestre 1 au trimestre 4.	Capitalisation des pratiques agroforestières	Les guides et notes techniques sur les pratiques agroforestières sont disponibles et mis en application.	Identification des principaux systèmes agroforestiers existants. Les fiches techniques sur les pratiques agroforestières dans chacune des provinces sont disponibles et appropriation par les conseillers.	Amélioration des fiches POM Identifier les besoins de formation des techniciens, producteurs et des OPA. Identifier nouvelles filières ou nouveaux débouchés agricoles.
	Produit 1.1	Du trimestre 1 au trimestre 4.	Lister les cultures agricoles pratiquées, recenser leur fiche d'itinéraires techniques agricoles existantes	Analyse des fiches des itinéraires techniques présentes dans les UGP/ALE Synthèse des expériences conduites avec les intervenants	Fiches techniques collectées par l'équipe UGP. Validation d'itinéraires techniques retenus pour la province de la Tshopo et du Kwilu.	Actualisation des fiches
	Produit 1.1	Du trimestre 1 au trimestre 4.	Contracter un sous-traitant pour recueillir les données évolutives des plantations agroforestières	Mise en place de l'Observatoire pour l'analyse des pratiques agricoles (voir FAO)	L'observatoire n'est pas encore mis en place. Manque ligne budgétaire Tdr déjà rédigé pour mettre en place cet observatoire.	Retirer cette activité du budget Le diagnostic agraire dans les études socioéconomiques devra permettre d'avoir une vue d'ensemble sur les pratiques agricoles exercées dans les deux provinces.
Activité 1.1.3 : Valorisation et actualisation des fiches techniques portant sur les itinéraires techniques et établissement de référentiels technico économiques	Produit 1.1	Du trimestre 1 au trimestre 4.	Mise en place du référentiel de formation agroécologique	Détermination des systèmes de cultures identifiés avec leur calendrier agricole dans chaque province. Sélection de trois systèmes agroforestiers présents (du simple au complexe) ou à développer dans chaque province.	La mission « Référentiels de formation agroécologie » effectuée par AGRISUD, s'est déroulée en février 2023 dans la province du Kwilu et en mars 2023 dans la province de la Tshopo.	Avec les études socioéconomiques, finaliser la caractérisation des exploitations agricoles dans chaque province où les projets d'alliances productives sont établis. Définir les systèmes de production avec des analyses socioéconomiques pour définir les revenus et les possibilités d'investissement.

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité	Cible prévue dans le PTBA	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours du trimestre suivant
						Possibilité de développer des parcelles de démonstration.
	Produit 1.1	<b>Du trimestre 1 au trimestre 4.</b>	Identification des expériences faites par les ALE et de la capacité des conseillers à mettre à disposition du programme	Evaluation des capacités de formation des structures de conseil aux exploitations	Mise à niveau des techniciens régulièrement par l'UGP et l'antenne	Renforcement des capacités techniques des alliances productives par une évaluation annuelle de leurs besoins en formation technique et financière. ALE Tshopo niveau des techniciens remis en cause lors de missions de supervision. Possibilité de changer de techniciens. Identifier des pratiques innovantes réalisées par les producteurs.
Activité 1.1.4 : Etablissement d'un tableau de bord de suivi des principales filières commerciales dans le Kwilu et Tshopo	Produit 1.1	<b>Trimestre 4</b>	Rédaction de TDR pour la mission ATCT	Mission appui informatique et montage des tableaux de bord de suivi des filières commerciales sélectionnées	TDR rédigé pour la mission de l'ATCT	Proposition faite de supprimer cette activité lors de la révision du PRODOC, en raison de l'insuffisance des moyens pour conduire ce travail

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité	Cible prévue dans le PTBA	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours du trimestre suivant
Activité 1.1.5 : Introduction et diffusion de techniques agroforestières et agroécologiques	Produit 1.1	Du trimestre 1 au trimestre 4.	Consultation des documents didactiques disponibles sur chaque zone agroécologique	Réunion de sensibilisation des producteurs des CLD, CARG, OPA sur les objectifs du projet Recensement formateurs dans les ALE pour diffuser ces pratiques agricoles Explication du montage des Alliances Productives. Recrutement de conseillers agricoles pour diffuser ces nouvelles pratiques	Rédaction des notes techniques en rapport à chaque zone agroécologiques	Faire un bilan des besoins des producteurs en termes de formation agricole. Renforcement de capacités des techniciens des ALE et des conseillers agricoles. Mettre à jour le calendrier de formation établi par la mission Agrisud.
<b>Effet 2 : Renforcement des capacités de services de conseil auprès des agriculteurs</b>  Activité 1.2.1 : Inventaire et cartographie des opérateurs privés formels dans le secteur agricole	Produit 1.2	Du trimestre 1 au trimestre 4.	Identifier et cartographier les filières et les acteurs. Recrutement de conseillers agricoles	Recensement des opérateurs privés des filières identifiées. Dépouillement des candidatures reçues en cours	Les ALE ont effectuées des séances de sensibilisation sur les objectifs du programme et sur les conditions pour déposer un projet AP. cartographie déjà réalisée. Installation des techniciens par secteur dans les provinces Plus de 700 candidatures déposées pour le poste de conseillers agricoles. Sélection de 39 conseillers pour suivre les activités. Marché des motos finalisés.	Identifier des nouveaux opérateurs économiques dans la zone d'action du programme. 39 conseillers agricoles sélectionnés dont une partie des fonctionnaires des ministères provinciaux. Finaliser le besoin par une prospection dans les provinces au niveau des animateurs agricoles. Distribution des motos aux conseillers sur le terrain. Finaliser l'achat des motos pour le Kwilu avec le remplacement de la marque.
Activité 1.2.2 Renforcement des capacités de services des OPA au sein des filières commerciales	Produit 1.2	Du trimestre 1 au trimestre 4.	Lancer les AMI pour le recrutement des projets d'AP et des projets d'innovation.	Les AMI de sélection des projets des AP et des projets d'innovation ont été publiés et clôturés.	25 AP + 6 projets innovations sélectionnés par le CNS. PV d'attribution des surfaces pour chaque AP signés. Contrats signés. Deux tranches de subvention versées pour les AP.	Mission ATCT sur le renforcement de capacités des OPA à effectuer en 2026. Les OPA identifiées dans les Alliances productives ont bénéficié de soutien.

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité	Cible prévue dans le PTBA	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours du trimestre suivant
					<p>Nouvel AMI des innovations clôturé. Sélection de 5 nouveaux projets par le CNS</p>	<p>Voir possibilité de collaboration avec ENABEL pour la structuration des AP de la TSHOPO en coopératives.</p> <p>Révision des plans d'affaires des AP après les nouvelles attributions des surfaces aux AP. protocole en cours de validation avec la banque Equity pour faire de l'inclusion financière et ouvrir des comptes bancaires aux producteurs.</p> <p>Renforcement des capacités des opérateurs économiques par les instituts financiers.</p> <p>Deux projets d'innovations à clôturer pour l'un (CIPA) et des résultats médiocres pour l'autre (GKU).</p> <p>Finaliser les contrats d'innovation.</p>
<p>Activité 1.2.3 : Mise en place d'arrangements institutionnels autour de filière et de niche d'activités</p>	<p>Produit 1.2</p>	<p><b>Du trimestre 1 au trimestre 4.</b></p>	<p>Rédaction sur le manuel de subvention des projets des AP et des projets d'innovations</p>	<p>Validation par AFD du modèle de contrat de partenariat entre le PSFD et les AP.</p> <p>Etablissement de modèle de contrat de collaboration entre l'opérateur économique et les unions de producteurs.</p> <p>Révision du manuel de subvention des projets des AP et des projets d'innovation.</p>	<p>Modèle de contrat de partenariat entre le PSFD et les projets alliance productive &amp; innovations disponible.</p> <p>PV de validation des surfaces signés entre AP et antenne</p> <p>Versement troisième tranches des subventions.</p>	<p>Revoir les contrats de partenariat par un cabinet de juriste. Exiger une garantie bancaire pour chaque alliance productive.</p> <p>Rédiger un SWOT après une année de la phase programme pour améliorer le fonctionnement des activités et la rédaction du rapport Top Up.</p>

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité	Cible prévue dans le PTBA	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours du trimestre suivant
<p><b>Effet 3 : Arrangements institutionnels pour renforcer la qualité et la visibilité de l'offre de services aux exploitations et PME agricoles</b></p> <p>Activité 1.2.3.1: Mise en place d'arrangements institutionnels autour de filière et de niche d'activités.</p>	Produit 1.2	<b>Du trimestre 1 au trimestre 4.</b>	Identification des filières porteuses pour développer des activités rémunératrices	Etude des filières dans les deux provinces déjà réalisée.	Activité réalisée	<p>Faire le recensement des opérateurs économiques intéressés par développer ces filières</p> <p>Annulation de la mission ATCT sur l'établissement d'un tableau de bord de suivi des filières commerciales du programme dans les deux provinces du Kwilu et de la Tshopo.</p>
<p>Activité 1.2.3.2 Arrangements institutionnels destinés à développer des services à la périphérie des concessions forestières</p>	Produit 1.2	<b>Trim 1-2025</b>	Etablissement de Plan de Gestion des terres avec les CLD (après identification de projets innovants dans les limites des ZDR)	Etablissement de Plan de Gestion des terres avec les CLD (après identification de projets AP dans les limites des ZDR)	Activité non réalisée	Mise en place de la mission ATCT (Trim 3 2025)
<p>Activité 1.2.4 Établissement de collaboration avec les PIREDD du Kwilu et de la Tshopo</p> <p>Etablissement de collaboration avec les autres PIREDD</p>	Produit 1.3	<b>Trimestre 4</b>	Discussion entre PSFD et la JICA avec la participation de l'AFD sur un protocole d'accord globalisant entre les deux entités	<p>Rédaction d'un protocole d'accord envoyé à JICA. Définition des zones d'intervention des deux projets.</p> <p>Discussions entreprise en janvier avec le chef de projet du PIREDD Kwilu.</p>	Protocole signé avec JICA en novembre 2025	<p>Signature du MOU avec PIREDD Kwilu</p> <p>Pas de perspectives proches avec les projets Avenir et PNDA ; PIF Forest dans le Kwilu.</p> <p>Finalisation du protocole d'accord pour l'utilisation des bases de données de la JICA</p>
<p>Activité 1.2.5 Appui aux CLD et aux CARG dans leurs activités liées au secteur agricole.</p>	Produit 1.3.	<b>Trim 1- 2025</b>	Appui à la formation des CARG	Organisation d'un atelier interprofessionnel pour rencontre des différents acteurs privés des filières.	Pas d'activité réalisée	Réunion des opérateurs. Concurrence des marchés

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité	Cible prévue dans le PTBA	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours du trimestre suivant
<b>Effet 4 : Mise en place d'un dispositif de conseil aux institutions financières</b> Activité 1.3.1 Mise en œuvre de prestations et d'études servant à améliorer les performances des IMF et renforcer leurs capacités portant sur les filières agricoles (hors marché)	Produit 1.3	<b>Trimestre 1-4</b>	MOU entre le PSFD et les banques	MOU rédigée entre Equity BCDC et PSFD. Plusieurs rencontres pour discuter des objectifs prioritaires de ce MOU.	MOU signé pour la mise en place des activités. Première mission effectuée dans les deux provinces fin 2025	Signature du MOU avec Equity BCDC, pour développer le concept de l'inclusion financière auprès des AP et définir un système de paiement fiable des subventions auprès des producteurs.
	Produit 2.1	<b>Trimestre 1-4</b>	Renforcement des capacités des alliances productives dans le respect de leur business plan, dans l'inclusion financière et dans la gestion financière.	MOU rédigé pour orienter le renforcement des capacités des porteurs de projet ainsi que des producteurs agricoles	MOU prêt pour la signature et la mise en place des activités	Signature du MOU Equity BCDC et PSFD. Première étape ouverture des comptes bancaires pour les producteurs. Si satisfaction des services de la banque, prolongation du MOU pour l'inclusion financière pour les opérateurs économiques.
Activité 1.3.2 Appui au développement d'outils adaptés au secteur bancaire et de mécanismes de financement (hors marché)	Produit 2.1	<b>Trimestre 1-4</b>	Identifier les IMF et les organismes de micro-crédit intéressés par le développement de crédit agricole	Mission d'appui au développement d'outils adaptés au secteur bancaire et de mécanismes de financement	Activité non planifiée dépendante des projets AP nécessitant l'octroi de crédit	Identifier les besoins en financement à l'aide de crédits bancaires pour renforcer le business plan des opérateurs économiques et OPA. Possibilité de contracter des leasings pour financer l'achat de matériel agricole.
Activité 1.3.4 Contribution aux plans de renforcement des capacités et d'extension de leurs activités (hors marché)	Produit 1.3	<b>Trimestre 2</b>	Induction des porteurs des projets sur la connaissance du contrat de partenariat	Tous les contractants avec le PSFD prennent connaissance des normes, de la nature du contrat et des clauses contractuelles	Activité réalisée	Contrats signés par les porteurs de projets. Appui pour maîtriser les outils de rapportage technique et financier pour le paiement des subventions. Réalisation d'ateliers avec les comptables des AP et

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité	Cible prévue dans le PTBA	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours du trimestre suivant
						innovations pour améliorer la livraison des livrables.
<b>Effet 5 : Dispositif de montage de projets pour des crédits bancaires adossés à une subvention et fonds d'innovation</b> Activité 2.1.1 Sélection des projets par appel à proposition	Produit 2.1	<b>Trimestre 1</b>	Mise en place de la commission consultative Technique provinciale et de la commission nationale de sélection des projets.	La liste des 24 alliances productives et 6 projets d'innovation est disponible.	Déploiement des activités des Alliances productives et des projets d'innovation.	Contractualisation des 24 AP et 12 projets d'innovation. Certaines AP ont fait l'objet d'avenant. Deux projets d'innovations suspendus par CNS. Contrôler la production de plants avec des pépiniéristes privés. Vérifier l'origine du matériel végétal. Finalisation des dernières plantations de palmier dans les deux provinces Défi : entretien des parcelles par les producteurs.
	Produit 2.1	<b>Trimestre 1-4</b>	Renforcement sur la structuration des Alliances Productives, dressage de la liste des bénéficiaires directs des alliances productives.	Contractualisation avec les AP	Connaissance des porteurs de projet et recensement dans une <a href="#">liste</a>	Valider avec les autorités le statut juridique d'Alliance productive pour faciliter les démarches administratives. Possibilité de transformation en coopératives. Renforcer leur fonctionnement (Comité de gestion).
Activité 2.1.2 Adossement des subventions au crédit, associé à l'évolution des pratiques et des paysages	Produit 2.2	<b>Trimestre 1-4</b>	Contractualiser avec les alliances productives	Tableau sur la répartition des tranches de subvention des alliances productives	Contrats signés	<a href="#">Parcelles géoréférencées</a> . Visite de vérification des conseillers agricoles pour le versement de la troisième tranche Rapport technique et financier à envoyer chaque trimestre par les responsables de projet

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité	Cible prévue dans le PTBA	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours du trimestre suivant
						Diagnostic PES effectué avec des plans d'action.
<b>Effet 6 : Fonds d'innovation</b> Activité 2.2.1 Procédure d'appui aux innovations et mise en œuvre des projets soutenus	Produit 231	<b>De Trim 1 à trim 4</b>	Sélection des projets d'innovation	Signature des contrats subvention	5 projets sélectionnés (en plus de 6 autres existants).	Finaliser les contrats d'innovation pour les nouveaux projets. Ne pas verser la deuxième tranche pour le projet GKU & projet CIPA par manque de résultats fiables.
Activité 2.2.2 Suivi et capitalisation	Produit 2.3	<b>De Trim 1 à trim 4</b>	Validation et Diffusion des innovations	Mise en place d'application pour enregistrement des performances technico économiques des projets innovants (base de données)	Démarrage des activités de recherche pour les projets innovation.	Deux années pour évaluer la pertinence des innovations agricoles
<b>Effet 7 : Réplicabilité du mécanisme à d'autres provinces</b> Activité 3.1 : Capitalisation sur les produits financiers et les modes de collaboration avec les partenaires	Produit 3	<b>Trim 1 à Trim 4</b>	Identification des IMF et instituts de microfinance qui propose du crédit pour les producteurs et entrepreneurs agricoles.	Caractérisation des projets ayant contracté un crédit bancaire (SWOT) : type alliance, produit financier utilisé. Analyse semestrielle.	Projet sélectionné avec du crédit	Contractualiser le MOU entre les instituts financiers et le programme pour proposer des crédits adaptés à chaque projet.
Activité 3.2. : Mise en place et fonctionnement d'un centre de ressources numérique et d'un mini observatoire	Produit 3	<b>Trim 4</b>	Collecte de données économiques des producteurs et opérateurs dans les alliances productives.	TdR rédigé Mission ATCT développement informatique du Centre de Ressources Numériques. Formation des techniciens et agronomes à la collecte de données.	Activité non réalisée	Possibilité d'annuler cette activité.

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité	Cible prévue dans le PTBA	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours du trimestre suivant
Activité 3.3 : Etude sur le transfert des produits financiers aux autres provinces	Produit 3	Trim 1 à Trim 4	Sélection des deux autres provinces pour l'extension du projet	Etude sur la pérennisation des acquis des produits financiers et dispositifs d'accompagnement, pour leurs développements dans d'autres zones d'intervention	Activité non réalisée	Prévu dans le nouveau PRODOC de l'addendum du projet, des études de faisabilité et une analyse des provinces seront réalisées.
<b>Effet 8 : Mise en place d'un système de suivi-évaluation conforme à la matrice de suivi des indicateurs du CAFI et suivi du couvert forestier dans les zones d'emprise du projet</b> Activité 4.1 : Géoréférencement des parcelles.	Produit 4.1	Trim 1 à trim 4	Formation des ALE sur le géoréférencement des parcelles et suivi des activités auprès des bénéficiaires	Formation des ALE sur le géoréférencement des parcelles.	Les techniciens sont en pleine activité pour géo référencer et suivi des parcelles après le planting effectué en fonction des listes des producteurs fournies par les AP	Vérifier régulièrement les performances des techniciens des ALE afin d'éviter des lacunes dans le suivi technique des parcelles.
Activité 4.2 : Suivi satellitaire de l'évolution du couvert forestier.	Produit 4.1	Trim 1 à Trim 4	Etude sur l'évolution du couvert forestier et sur les zones d'installation des parcelles agroforestières et pérennes.	Etude sur la situation de référence de la zone du programme	Carte de localisation des parcelles pour vérifier leur position en zone non forestière.	Screenner les parcelles avant implantation des cultures
Activité 4.3 : Suivi-évaluation du Programme PSFD	Produit 4.2	Trim 1 à Trim 4	Suivi-évaluation du Programme PSFD	Rapportage des activités du programme	Réunions hebdomadaires UGP/AFD pour faire le bilan des activités en cours et à venir	Edition des rapports trimestriels semestriels et annuels
Divers : Recrutement du personnel UGP/Antenne	Divers	Trim 1 2025	Recrutement Expert E&S	Tableau d'analyse des documents pour les aspects E&S des projets effectué. Discussion avec l'expert E&S de l'AFD pour améliorer les fiches de screening des projets.	Rédaction d'une feuille de route pour la mise en place du suivi E&S chez les AP et innovations.	Recrutement d'un Expert E&S (accrédité par l'ACE) pour le suivi et la mise en œuvre des enjeux E&S du programme.

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité	Cible prévue dans le PTBA	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours du trimestre suivant
Audit contractuel du programme	Divers	<b>Trim 1 à Trim 4</b>	Mise en œuvre du contrat avec le cabinet d'audit	1 cabinet audit sélectionné et l'audit annuel réalisé.	Audit financier effectué au 3 <sup>ème</sup> trimestre Mise à jour du MPO non réalisée	MPO mis à jour par une commission paritaire
Audit technique mi-parcours	Divers	<b>Trim 2</b>	Suivi-évaluation du Programme PSFD	Mission effectuée l'évaluation de l'atteinte des 80% des objectifs du programme qui a conduit à l'instruction et à l'octroi du Top up au niveau du FONAREDD. Rapport transmis au FONAREDD. CRP effectué.	Versement deuxième tranche du budget effectué en deux fois Mission FONAREDD pour avoir le financement de l'addendum Top Up pour étendre le projet à 12 000 ha	Versement du deuxième versement de la deuxième tranche du budget effectué. Révision PRODOC pour l'obtention du financement supplémentaire.

## 5. Résultats du Projet

### 5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI

Tableau 4: Indicateurs du cadre des résultats de CAFI

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En fonction de la nature du projet, [l'annexe 1](#) ou [annexe 2](#)

#### 5.1.1 Matrice des bénéficiaires

Tableau 5: Matrice des bénéficiaires

Effet	Nouveaux bénéficiaires	Bénéficiaires actifs	Nombre total des Bénéficiaires de l'année	Nombre total de bénéficiaires directs	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Energie	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Agriculture	<b>1 639</b> bénéficiaires directs (75 % hommes ; 25 % femmes)	<b>4 472</b> bénéficiaires directs actifs (71 % hommes ; 29 % femmes)	<b>6 111</b> bénéficiaires directs (74 % hommes ; 26 % femmes)	<b>6 111</b> Au total, 6 111 bénéficiaires ont été enregistrés, dont 74 % d'hommes et 26 % de femmes. Province de la Tshopo : 2 242 bénéficiaires, Kwilu : 3 869 bénéficiaires dont 70%	Les producteurs bénéficiaires ont reçu un accompagnement technique continu portant sur la production de plants en pépinière, la mise en place des plantations et l'entretien des parcelles, sous supervision technique et géoréférencement des superficies. Palmier à huile : appui à la plantation et à l'entretien de 2 576 ha (Kwilu et Tshopo), avec 943 ha de plants en pépinière	<b>24 044</b>	Les activités réalisées indirectement ont consisté en la production et l'entretien des plants en pépinière, la préparation des sites et l'appui à la mise en place des plantations agroforestières et pérennes,	Au total, 6 111 bénéficiaires directs ont été enregistrés en 2025, dont 74 % d'hommes et 26 % de femmes. Répartition provinciale : Tshopo : 2 142 bénéficiaires ; Kwilu : 3 769 bénéficiaires.

Effet	<u>Nouveaux bénéficiaires</u>	<u>Bénéficiaires actifs</u>	<u>Nombre total des Bénéficiaires de l'année</u>	<u>Nombre total de bénéficiaires directs</u>	Description et intensité du soutien	<u>Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet</u>	Description et intensité du soutien	Commentaires
				d'hommes et 30% des femmes	en 2025 et 881 ha programmés début 2026. <b>Cacaoyer</b> : accompagnement à la plantation et à l'entretien de 2 012 ha, incluant la production complémentaire de plants. <b>Caféier</b> : appui à la mise en place et à l'entretien de 88 ha. <b>Acacia</b> : soutien à la plantation et à l'entretien de 1 075 ha pour la restauration des terres dégradées. <b>Avocatier</b> : accompagnement à la plantation et au suivi de 138 ha en systèmes agroforestiers. <b>Arbres à chenille</b> : appui à la plantation et à l'entretien de 895 ha pour la diversification des revenus.		ainsi que l'entretien courant des parcelles (désherbage, regarnis, surveillance de la croissance), mobilisant une main-d'œuvre locale, favorisant la transmission des pratiques techniques et contribuant à la réhabilitation progressive des terres dégradées	
Forêts	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Foncier	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Mines et infrastructures	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Démographie	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Gouvernance	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>Nombre total (peut ne pas être égal à la somme des rangées ci-dessus)</b>								

## 5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

N° du jalon dans la LOI	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires/prochaines étapes
3	<p><b>Objectifs 2031</b> Encourager une agriculture durable pour réduire la conversion des forêts en terres agricoles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des techniciens ALE pour accompagner les producteurs vers des pratiques agricoles durables.</li> <li>- Élaboration d'un planning annuel des formations pour les alliances productives, incluant des modules sur la gestion des ressources naturelles.</li> <li>- Finalisation du screening des parcelles agroforestières et validation des fiches techniques par l'AFD.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement de 2 ALE pour appuyer le suivi des alliances productives.</li> <li>- Financement de 3 alliances productives en phase pilote pour un montant de 475 474 \$</li> <li>Financement de 24 alliances productives en phase pilote pour un montant de 4 027 754 \$ et de 12 projets d'innovation pour un montant total de 819 295 \$.</li> <li>- PRODOC Top Up validé pour l'obtention d'un financement additionnel permettant d'atteindre l'objectif de 12 000 ha et 7 000 bénéficiaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la sensibilisation et les formations des bénéficiaires sur les pratiques agricoles durables.</li> <li>- Intégrer les résultats des plantations dans les rapports consolidés du CAFI.</li> <li>- Renforcer les mécanismes de suivi environnemental et social des parcelles agroforestières.</li> <li>- Identifier des financements complémentaires pour la mise en conformité E&amp;S.</li> </ul>
3	<p><b>Objectifs 2031</b> Promouvoir l'agroforesterie et limiter le drainage des tourbières.</p>	<p>Préparation des parcelles agroforestières et démarrage des plantations dans le respect des critères de durabilité. Formation des producteurs aux respects des bonnes pratiques agricoles durables avec plus de 4000 producteurs ayant signés des engagements de bonnes pratiques.</p>	<p>Démarrage des activités des 24 alliances productives sélectionnées, dont 2 issues de la phase pilote.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de suivi des parcelles agroforestières des 24 AP sélectionnées.</li> <li>- Rapport financier des AP</li> <li>- Signature d'engagement des bénéficiaires des subventions aux respects des normes environnementales</li> </ul>	<p>Renforcer l'accompagnement technique des bénéficiaires sur la gestion des impacts environnementaux et sociaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre un système de suivi des engagements des alliances productives en matière de durabilité.</li> </ul>
3	<p><b>Objectifs 2031</b> Réduire l'impact de l'agriculture familiale et commerciale sur la biodiversité et les stocks de carbone</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption progressive de pratiques agricoles durables par les alliances productives, incluant des techniques de préservation des sols et de reboisement.</li> <li>- Organisation de sensibilisation sur les impacts environnementaux des pratiques agricoles non durables.</li> <li>- Développement de partenariats avec des projets d'innovation et institutions locales pour la mise en œuvre de solutions agroforestières innovantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de chaînes de valeur durables dans les filières agricoles prioritaires (cacao, palmier à huile, café), en veillant à la préservation de la biodiversité.</li> <li>- Suivi des indicateurs de l'évolution du couvert forestier dans les zones d'intervention pour mesurer l'impact environnemental des activités agricoles.</li> </ul>	<p>Renforcer le suivi des pratiques agricoles mises en œuvre par les bénéficiaires pour assurer leur durabilité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluer régulièrement les impacts environnementaux des projets et ajuster les pratiques si nécessaire.</li> <li>- Encourager l'adoption de solutions agricoles innovantes pour maximiser les bénéfices environnementaux et sociaux.</li> </ul>

## 6. Communication et promotion

### 6.1 Illustration spécifique – Photos et vidéos HD

Les différentes activités réalisées sur le terrain du PSFD ou des visites sont retransmises via un canal [WhatsApp](#), [Facebook](#), [X](#) (ex twitter) afin de véhiculer les différentes informations et actualités de la progression du programme.

Vingt-cinq pancartes ont été confectionnées dans les provinces pour signaler, sur les axes principaux, les parcelles agroforestières établies par le programme.

Une nouvelle commande de polos, T-shirt, veste doit être effectuée en début 2026 pour les distribuer dans les antennes et lors d'évènements.

Lors de formation comme celle réalisée dans la Tshopo sur la fermentation des fèves de cacao ou lors de la visite du Ministre de l'Agriculture et sécurité alimentaire sont l'occasion de convoquer la presse écrite ou audiovisuelle.

[Un article](#) a également été produit par la chargée de communication de l'AFD de Kinshasa et publié sur le site officiel de l'AFD pour donner plus de visibilité au programme.

### 6.2 Stratégie et plan de communication

Un consultant a rédigé un nouveau Plan de communication pour mettre en place la stratégie de communication avec les outils nécessaires pour une meilleure visibilité du programme. Les objectifs principaux de cette étude sont de favoriser une meilleure compréhension et une adhésion des parties prenantes au Programme en vue de son fonctionnement harmonieux pour l'atteinte des objectifs et son appropriation ; de faire connaître les objectifs du projet, ses articulations, l'évolution des activités, les éventuelles difficultés, les performances, etc ; de diffuser les activités réalisées afin de permettre l'appropriation au niveau des bénéficiaires en termes de bonnes pratiques à perpétuer ; de sensibiliser les bénéficiaires sur la pertinence du programme et de ses effets induits dans leur vécu quotidien et de documenter de manière optimale afin d'assurer une meilleure répliquabilité du PSFD dans les autres provinces de la RDC.

La conception de Roll Up, de dépliants, de banderoles lors des évènements comme le COPIL ainsi que la distribution de polos auprès des autorités ou des producteurs, mettent en valeur les logos de CAFI et du FONAREDD en RDC au titre du programme PSFD.

<b>Nom du projet de communication</b>	Programme d'appui à la mise en valeur durable des savanes et forêts dégradées		
<b>Date de début du projet de communication</b>	Avril 2024	<b>Date de fin du projet de communication</b>	Déc 2026
<b>Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :</b>			
<b>Audience</b>	<b>Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)</b>		<b>Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)</b>
Porteurs de projets	Induction des porteurs de projet sur la mise en œuvre, rapportage technique et financier des subventions obtenus		<a href="#">Reportage induction</a>
Grand public	Faire connaître les parties prenantes de chaque province sur la nature, les montants et la localisation des projets financés par le programme		<a href="#">Interview</a>
Et indirects	Communiquer régulièrement sur les activités et informations		<a href="#">Chaines PSFD</a>

## 7. Exécution financière

### 7.1 Budget

Le budget total du PSFD, d'un montant de 14 999 378 USD, demeure inchangé sur l'ensemble de la période de mise en œuvre. Ce budget a été initialement approuvé lors du premier COPIL en 2022, puis révisé en 2023 et validé lors du deuxième COPIL tenu en janvier 2024, conformément aux mécanismes de gouvernance du projet.

Le budget est structuré selon les rubriques prévues dans le document de projet, avec la répartition suivante :

- 33 % alloués aux coûts de fonctionnement ;
- 56 % consacrés aux activités ;
- 4 % dédiés aux frais généraux ;
- 7 % affectés aux frais de gestion du projet.

Pour l'année 2025, le budget annuel approuvé, tel que prévu dans le PTBA 2025, s'élève à 5 053 860 USD. Il est principalement orienté vers les activités de terrain, notamment l'accompagnement des Alliances Productives, le déploiement des systèmes agroforestiers et pérennes, le renforcement de l'inclusion financière des producteurs et la mise en œuvre des projets d'innovation dans les provinces du Kwilu et de la Tshopo.

### 7.2 Décaissement

L'exécution financière du PSFD par effets et produits montre, pour l'année 2025, une bonne capacité d'absorption globale, avec un taux de décaissement annuel de 84,4 % sur un budget prévu de 5 053 860 USD, et un taux de décaissement cumulé de 79 % depuis le démarrage du projet.

L'Effet 1, relatif à la mise en place du dispositif de conseil technique et économique aux exploitations agricoles et PME agricoles, affiche une exécution soutenue, avec un taux de décaissement annuel supérieur à 100 %, traduisant une intensification des activités en 2025. Les produits associés montrent des niveaux d'exécution contrastés : le Produit 1.1 présente une exécution satisfaisante (93 %), tandis que les Produits 1.2 et 1.3 enregistrent des taux supérieurs à 100 %, reflétant des besoins opérationnels plus élevés que les prévisions initiales, tout en restant globalement cohérents avec les enveloppes cumulées.

L'Effet 2, relatif au conseil aux institutions financières, affiche également une surconsommation annuelle modérée (118 %), traduisant une accélération des activités de collaboration avec les acteurs financiers, tandis que le taux cumulé reste maîtrisé à 70 %.

L'Effet 3, qui concentre la part la plus importante du budget, présente une exécution annuelle de 88 %, avec une forte absorption du Produit 3.1 (subventions adossées aux crédits bancaires), proche de l'équilibre budgétaire, et un rythme plus progressif du Fonds d'innovation (Produit 3.2), dont le taux annuel de 51 % reflète un déploiement séquencé et prudent.

L'Effet 4, relatif à la répliquabilité du mécanisme dans d'autres provinces, n'a pas enregistré de dépenses en 2025, conformément au phasage prévu, ce qui explique un taux annuel nul et un taux cumulé encore limité (18 %).

L'Effet 5, portant sur le système de suivi-évaluation et le suivi du couvert forestier, affiche une exécution annuelle élevée (94 %) et un taux cumulé de 77 %, traduisant une bonne intégration du suivi-évaluation dans la mise en œuvre du projet.

Au total, les coûts liés aux résultats présentent un taux de décaissement annuel de 88 % et un taux cumulé de 81 %, tandis que les coûts de suivi-évaluation restent volontairement limités en 2025, conformément au calendrier de mise en œuvre. Les coûts de gestion du projet affichent un taux annuel de 84,4 %, en ligne avec les standards attendus. L'ensemble de ces éléments confirme une exécution financière globalement satisfaisante, cohérente avec l'état d'avancement des résultats et les orientations stratégiques du PSFD.

a) Taux de décaissements du projet.

Tableau 6: Taux de décaissements du projet

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de projet (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour 2025	D) Dépenses 2025	E) Solde au 31/12/2025	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	Décaissement Cumulatif depuis le début du Projet	Taux de décaissement cumulatif depuis le début du projet
<b>Effet 1</b> : Mise en place d'un dispositif de conseil technique et économique aux exploitations agricoles et aux PME agricoles	<b>3 800 642</b>	<b>1 335 940</b>	<b>1 381 454</b>	<b>-45 514</b>	<b>103 %</b>	<b>3 367 472</b>	<b>89%</b>
Produit 1.1 : Mise en place d'un dispositif de conseil technique	1 901 617	727 520	675 696	51 824	93 %	1 521 058	108%
Produit 1.2 : Renforcement des capacités de services de conseil auprès des agriculteurs	863 193	276 555	278 978	-2423	100,8 %	863 201	91%
Produit 1.3 : Arrangements institutionnels pour renforcer la qualité et la visibilité de l'offre de services aux exploitations et PME agricoles	1 035 832	331 865	426 780	-94 915	129 %	983 213	94%
<b>Effet 2</b> : Mise en place d'un dispositif de conseil aux institutions financières	<b>909 255</b>	<b>165 933,00</b>	<b>195 569</b>	<b>-29 636</b>	<b>118 %</b>	<b>634 806</b>	<b>70%</b>
<b>Effet 3</b> : Dispositif de montage de projets pour des crédits bancaires adossés à une subvention et fonds d'innovation	<b>5 840 000</b>	<b>2 799 558</b>	<b>2 455 338</b>	<b>344 220</b>	<b>88 %</b>	<b>5 020 780</b>	<b>94%</b>
Produit 3.1 : Dispositif de montage de projets pour des crédits bancaires adossés à une subvention	5 040 000	2 229 206	2 177 220	51 986	98%	4 513 014	90%
Produit 3.2 : Fonds d'innovation	800 000	570 352	278 118	292 234	51 %	507 766	63%
<b>Effet 4</b> : Réplicabilité du mécanisme à d'autres provinces	<b>715 214</b>	<b>242 351,00</b>	<b>0</b>	<b>242 351,00</b>	<b>0%</b>	<b>129 556</b>	<b>18%</b>
<b>Effet 5</b> : Mise en place d'un système de suivi-évaluation conforme à la matrice de suivi des indicateurs du CAFI et suivi du couvert forestier dans les zones d'emprise du projet	<b>2 103 000</b>	<b>256 078</b>	<b>206 201</b>	<b>49 877</b>	<b>81 %</b>	<b>1 597 796</b>	<b>76%</b>
<b>Total Coûts Résultats</b>	<b>13 368 111</b>	<b>4 799 860</b>	<b>4 238 562</b>	<b>561 298</b>	<b>88%</b>	<b>10 750 410</b>	<b>81%</b>
<b>Total Coûts M&amp;E</b>	<b>650 000</b>	<b>254 000,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>219 000,00</b>	<b>13,7%</b>	<b>168 702</b>	<b>26%</b>
<b>Total Coûts Gestion de Projet (PMC)</b>	<b>14 018 111</b>	<b>5 053 860</b>	<b>4 273 562</b>	<b>780 298</b>	<b>84,4%</b>	<b>10 919 112</b>	<b>78%</b>
<b>Coût Total Indirect</b>	<b>981 268</b>					<b>981 268</b>	<b>100%</b>
<b>Total</b>	<b>14 999 379</b>	<b>5 053 860</b>	<b>4 273 562</b>	<b>780 298</b>	<b>84,4%</b>	<b>11 900 380</b>	<b>79%</b>

b) Annexe 3 - Tableau 8.2

[Annexe 3 - Tableau 8.2](#)

c) Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Tableau 7: Progrès et décaissement par effets et par produits

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur	Dépenses cumulatives en US \$	Commentaires
<b>Effet 1</b> : Mise en place d'un dispositif de conseil technique et économique aux exploitations agricoles et aux PME agricoles	2 ALE recrutées portant à 10 le nombre de conseillers en fonction depuis 2023, soit un taux de réalisation de 91%	<b>3 367 472</b>	
Produit 1.1 : Mise en place d'un dispositif de conseil technique	Etablissement de référentiels de formation agroécologie/agroforesterie et conseil à l'exploitation dans les deux provinces du Kwilu et de la Tshopo	1 521 058	
Produit 1.2 : Renforcement des capacités de services de conseil auprès des agriculteurs	Recrutement des 39 conseillers agricoles et acquisition de leur matériels et équipements	863 201	
Produit 1.3 : Arrangements institutionnels pour renforcer la qualité et la visibilité de l'offre de services aux exploitations et PME agricoles	24 Alliances Productives et des 6 projets d'innovation maîtrisent formés sur les procédures de gestion des subventions, de rapportage financier et technique et de respect des normes environnementales et sociales, renforçant ainsi la conformité et l'efficacité des financements attribués.	983 213	
<b>Effet 2</b> : Mise en place d'un dispositif de conseil aux institutions financières	Appui à l'établissement de business modèles inclusifs Identification des modalités de contractualisation au sein des Alliances Productives	<b>634 806</b>	
<b>Effet 3</b> : Dispositif de montage de projets pour des crédits bancaires adossés à une subvention et fonds d'innovation	26 projets AP financés	<b>5 020 780</b>	
Produit 3.1 : Dispositif de montage de projets pour des crédits bancaires adossés à une subvention	26 projets AP financés sur 87 offres reçues	4 513 014	
Produit 3.2 : Fonds d'innovation	12 projets financés	507 766	
<b>Effet 4</b> : Réplicabilité du mécanisme à d'autres provinces		<b>129 556</b>	
<b>Effet 5</b> : Mise en place d'un système de suivi-évaluation conforme à la matrice de suivi des indicateurs du CAFI et suivi du couvert forestier dans les zones d'emprise du projet	Géoréférencement de 6 345 ha des parcelles et rapport de suivi du couvert forestier	<b>1 597 796</b>	
<b>Frais généraux de fonctionnement et autres frais directs gérés par l'AFD</b>		168 702	
<b>Coûts indirects de support</b>		981 268	
<b>Total</b>		<b>11 900 380</b>	

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

Tableau 8: Tableau de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISSEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISSEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET
Aménagement du Territoire			
Foncier			
Agriculture	14 999 379 USD	4 273 562 USD	11 900 380 USD
Forêt			
Energie			
Mines et Hydrocarbures			
Démographie			
Gouvernance			

## 7.2 Suivi des Contrats

## Suivi des contrats

Tableau 9: Suivi des contrats

N°	N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type (ONG internationale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre)	Montant du contrat en USD	Date signature contrat	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires
1	001/PSFD/MINAGRI	Contrat pour service de consultance	Consortium FRM-Ingénierie-AMAR-ACODED-Fondation Hanns Seidel	3 287 010	21/09/2021	21/09/2026	60 mois	
2	002/PSFD/SG/AGRI/2023	Contrat de prestation de service ALE/KWILU	Consortium AIPD-CRREDD-CAFRIDD	154 500	15/02/2023	15/02/2024	12 mois	Renouvelable par tacite reconduction
3	003/PSFD/SG/AGRI/2023	Contrat de prestation de service ALE TSHOPO	Consortium CWS Conseil-AENA	154 500	01/03/2023	01/03/2024	13 mois	Renouvelable par tacite reconduction
4	004/PSFD/SG/AGRI/2023	Contrat de subvention de l'Alliance Productive/Tshopo	ONG Développement Rural au Congo "DRC"	75 000	02/06/2023	Fin du programme	Durée du programme	
5	005/PSFD/SG/AGRI/2023	Contrat de subvention de l'Alliance Productive/Tshopo	Coopérative des Cultivateurs de Cacao de la Tshopo COCUCT ASBL	284 973	02/06/2023	Fin du programme	Durée du programme	
6	006/PSFD/SG/AGRI/2023	Contrat d'acquisition d'un logiciel de gestion financière et comptable	Privé : Darcet Consulting	35 728	25/05/2023	25/06/2023	1 mois	
7	007/PSFD/SG/AGRI/2023	Contrat de subvention de l'Alliance Productive/Kwilu	Consortium HPEK-UNIONS-CORIDEK-REPROV et APEK	225 000	21/07/2023	20/07/2024		
8	01/2024 du contrat	Avenant n° 01/2024 au contrat n°007/PSFD/SG/AGRI/2023	Consortium HPEK-UNIONS-CORIDEK-REPROV et APEK	148 533	11/06/2024			
9	008/PSFD/SG/AGRI/2023	Contrat d'assurance maladies	Privé : SUNU	41 344	01/01/2024	10/01/2025	Durée du programme	
10	001/PSFD/SG/AGRI/2024	Contrat d'achat	Privé : INDIGO	692 120	01/01/2024		60 jours	A la livraison des semences
11	002/PSFD/SG/AGRI/2024	Contrat pour service de consultance	Privé : Jean Jean SAMBA	6 800	08/04/2024	08/09/2024	4 mois	
12	01/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	BORA BORA	530 600	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
13	018/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	DRC	70 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
14	017/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	HATHAM	70 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	

Rapport annuel des activités - 2025

N°	N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type (ONG internationale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre)	Montant du contrat en USD	Date signature contrat	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires
15	019/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	PALOS	371 010	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
16	025/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	SOMADA	119 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
17	020/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	YIKA	235 900	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
18	015/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	DPIP	56 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
19	015/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	SICOGEN	70 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
20	024/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	DAD BUSINESS	119 000	22/08/2024	30 juin 2026	24 mois	
21	023/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	CGCG	41 250	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
22	021/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	COCUCT	560 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
23	003/PSFD/PRO/INNOV/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention du Projet d'innovation	UGENT	80 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
24	004/PSFD/PRO/INNOV/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention du Projet d'innovation	APILAF	77 295	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
25	006/PSFD/PRO/INNOV/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention du Projet d'innovation	CIPA	80 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
26	005/PSFD/PRO/INNOV/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention du Projet d'innovation	IFA	78 000	20/08/2024	30 juin 2026	24 mois	
27	009/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	APM	252 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
28	006/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	APMUK	70 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
29	009/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	BCU	77 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
30	008/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	BUMOSI	70 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
31	010/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	CHRISNOVIC	434 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
32	007/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	FOPAD	126 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	

Rapport annuel des activités - 2025

N°	N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type (ONG internationale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre)	Montant du contrat en USD	Date signature contrat	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires
33	011/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	GBEN	127 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	Avenant au contrat le 01/11/2024
34	011/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	GDG	266 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
35	001/PSFD/PRO/INNOV/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention du Projet d'innovation	GKU	64 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
36	003/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	KESTER	188 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	Avenant au contrat le 22/09/2024
37	004/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	PLAM	91 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
38	002/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	SOTECO	245 250	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	Avenant au contrat le 01/11/2024
39	001/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	UN PLUS	55 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
40	012/PSFD/PRO/AP/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention de l'Alliance productive	GKU	270 454	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	Avenant au contrat le 18/09/2024
41	002/PSFD/PRO/INNOV/SG/AGRI/2024	Contrat de subvention du Projet d'innovation	FAJA LOBI	80 000	15/07/2024	30 juin 2026	24 mois	
42	01/PSFD/SG/AGRI/2025	Contrat de prestation ponctuelle	LILAKAKO MALIKUKA Félix Crédo	2 450	09/01/2025	LIVRABLE	30 jours	A la validation du rapport
43	002/PSFD/SG/AGRI/2025	Contrat d'achat	UAC SARL	56 600	30/05/2025	LIVRAISON	45 jours	A la livraison
44	001/PSFD/SG/AGRI/2025	Contrat d'achat	MAISON PALOS	65 495,60	30/05/2025	LIVRAISON	45 jours	A la livraison
45	009/PSFD/PRO/INNOV/SG/AGRI/2025	Contrat de subvention du Projet d'innovation	UPDM	65 000	31/07/2025	30/06/2026	12 mois	
46	011/PSFD/PRO/INNOV/SG/AGRI/2025	Contrat de subvention du Projet d'innovation	SOBICO	70 000	31/07/2025	30/06/2026	12 mois	
47	007/PSFD/PRO/INNOV/SG/AGRI/2025	Contrat de subvention du Projet d'innovation	ORBAGEN	45 000	31/07/2025	30/06/2026	12 mois	
48	008/PSFD/PRO/INNOV/SG/AGRI/2025	Contrat de subvention du Projet d'innovation	UPDKIS	65 000	31/07/2025	30/06/2026	12 mois	
49	012/PSFD/PRO/INNOV/SG/AGRI/2025	Contrat de subvention du Projet d'innovation	UPPIK-BETC	45 000	31/07/2025	30/06/2026	12 mois	
50	010/PSFD/PRO/INNOV/SG/AGRI/2025	Contrat de subvention du Projet d'innovation	ISCED	70 000	31/07/2025	30/06/2026	12 mois	

Tableau 10: Sous-type de contrats

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
AIPD-CRREDD-CAFRIDD		Consortium FRM-Ingénierie
CWS Conseil-AENA		Darcet Consulting
Développement Rural au Congo "DRC"		KPMG (Auditeur)
29 contrats des Alliances Productives établis		SUNU (Assureur)
12 contrats des projets d'innovation établis		INDIGO (Fournisseur des semences)
		UAC (fournisseur des motos au Kwilu)
		Maison Palos (fournisseur des motos à la Tshopo)

### 7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Au cours de la période de rapportage, la gestion financière du PSFD a été assurée en cohérence avec les prévisions du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2025. L'analyse des dépenses montre une bonne adéquation entre les coûts de fonctionnement et les coûts opérationnels, traduisant une exécution budgétaire globalement conforme aux orientations validées par les instances de gouvernance du projet, notamment le Comité de Pilotage (COPIL).

Le PTBA 2025 a fait l'objet d'ajustements ciblés afin de mieux répondre aux besoins opérationnels liés à la mise en œuvre des Alliances Productives, aux prestations des Agences Locales d'Exécution (ALE) et aux missions d'appui technique ponctuel. Des activités spécifiques relatives aux enjeux environnementaux et sociaux (E&S) ont été intégrées dans le PTBA révisé, avec une mise en œuvre programmée au cours du second semestre.

En matière d'approvisionnement et de passation des marchés, il est à noter qu'aucun contrat prévu dans le Plan de Passation de Marchés (PPM) 2025 ne dépasse le seuil d'un million de dollars US, conformément aux dispositions du canevas. Les principales opérations réalisées, notamment l'acquisition de 40 motos et les paiements liés aux projets d'innovation et aux Alliances Productives, ont été conduites dans le respect des procédures applicables. Par ailleurs, un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé afin de renforcer le portefeuille de projets d'innovation, en cohérence avec les indicateurs de résultats du programme.

S'agissant des ressources humaines, le programme a procédé au recrutement de 39 conseillers agricoles, conformément au processus prévu, renforçant ainsi les capacités d'accompagnement technique des producteurs et le suivi des activités de terrain. Ces recrutements contribuent à la consolidation du dispositif opérationnel du PSFD et à l'atteinte des résultats attendus.

### 7.4 Mobilisation de ressources

Au cours de l'année 2025, la mobilisation de ressources en appui à la mise en œuvre du PSFD a enregistré des avancées significatives, contribuant au renforcement de la capacité opérationnelle et institutionnelle du programme. À cet effet, le FONAREDD a accordé un financement complémentaire de 8 millions USD, destiné à soutenir l'atteinte des objectifs initiaux du programme et à accompagner l'extension des superficies de plantations agroforestières et pérennes.

Dans le cadre de la mission d'évaluation simplifiée, le programme a également bénéficié de l'appui de deux experts indépendants, ainsi que de son chargé de suivi-évaluation, mobilisés afin de consolider l'analyse des performances et de documenter l'atteinte des principaux indicateurs. Bien qu'aucun financement additionnel direct n'ait été mobilisé auprès de l'AFD au cours de la période de rapportage, celle-ci a apporté

un appui technique ciblé et a validé les démarches engagées par le programme visant à renforcer ses capacités de mise en œuvre et de gouvernance.

Par ailleurs, le recours au cabinet KPMG pour la réalisation d'audits financiers réguliers a permis de renforcer les dispositifs de transparence, de contrôle et de bonne gestion des ressources. En complément, une commission ad hoc interinstitutionnelle a été mise en place afin de réviser, d'actualiser et d'améliorer le Manuel de Procédures Opérationnelles (MPO) déjà opérationnel et assez fonctionnel, dans l'objectif de le rendre pleinement opposable à l'ensemble des parties prenantes. Ce processus de concertation, qui n'est pas tout à fait finalisé, a associé plusieurs institutions clés, notamment le Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture, la Cellule de Suivi des Projets et Programmes du ministère des Finances (CSPP), l'Inspection Générale des Finances, un juriste spécialisé, des experts financiers externes.

L'ensemble de ces appuis et initiatives témoigne d'une dynamique collective renforcée, contribuant à l'amélioration de la gouvernance, de la crédibilité et de la soutenabilité du PSFD, en cohérence avec les exigences de CAFI et du FONAREDD.

### **Amendement du PRODOC**

Dans le cadre de la préparation du financement additionnel, une expertise internationale de court terme a été mobilisée, en 2024, afin d'actualiser et d'enrichir le Document de Projet (PRODOC), en cohérence avec l'état d'avancement du programme et les orientations stratégiques de CAFI et du FONAREDD. Cette révision vise à consolider le cadre de résultats, les modalités de mise en œuvre et les hypothèses de performance en lien avec l'objectif d'extension des superficies de plantations agroforestières et pérennes.

Après un grand travail de révision et d'actualisation, de la part de l'UGP du programme, de la version 2024 du PRODOC, il a été présenté, commenté et validé au Ministère de l'Agriculture. L'AFD a appuyé cette révision et a soumis le PRODOC au CRP 71 puis au CRP 72 du FONAREDD. Le 12 décembre 2025 la Décision N°03/ADDENDUM PSFD/COFIL/12/2025 du COFIL du FONAREDD a validé le PRODOC confirmant l'octroi de l'addendum de 8M USD du PSFD.

### **Mise en conformité environnementale et sociale**

Au cours de l'année 2025, le PSFD a engagé une démarche progressive, structurée et pragmatique de mise en conformité environnementale et sociale (E&S), formalisée à travers une feuille de route budgétée et validée avec l'AFD. Cette démarche tient compte à la fois des exigences des partenaires techniques et financiers et des réalités opérationnelles du terrain, qui ne permettent pas toujours l'application stricte de référentiels internationaux complexes sans adaptation.

Dans ce cadre, le programme prévoit le recrutement prioritaire d'un(e) expert(e) E&S et genre, dont le mandat couvrira à la fois le screening systématique des activités du programme et des Alliances Productives, la classification des risques environnementaux et sociaux, l'élaboration de mesures d'atténuation proportionnées, ainsi que le suivi de la mise en œuvre du Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) conformément aux exigences de CAFI.

Parallèlement, le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) du programme fera l'objet d'une mise à jour approfondie, visant à le simplifier, l'opérationnaliser et l'adapter au contexte d'intervention, tout en assurant sa conformité avec les Normes de performance de l'IFC, les référentiels de la Banque mondiale, les exigences de l'AFD et du FONAREDD. Cette actualisation intégrera également un Plan d'Action Genre, un mécanisme de gestion des plaintes sensible au genre, ainsi que des mesures d'adaptation aux risques climatiques, en cohérence avec le PEES de la convention de financement entre la RDC et l'AFD.

L'ensemble de ces actions vise à renforcer la crédibilité, la conformité et la soutenabilité du PSFD, en dotant le programme d'outils E&S réalistes, applicables et appropriés, tout en respectant les engagements pris dans le PRODOC et les exigences de redevabilité de CAFI et du FONAREDD.

## **7.5 Audits**

Conformément aux dispositions prévues pour l'année 2025, le PSFD a fait l'objet d'un audit financier indépendant, réalisé par le cabinet KPMG au cours du premier trimestre. L'audit a été conduit conformément

aux termes de référence et s'est conclu de manière satisfaisante, sans relever d'anomalies majeures dans la gestion financière du programme. Le rapport final d'audit a été transmis à l'AFD dans les délais requis, en conformité avec les exigences de redevabilité.

En complément, la revue approfondie des pièces justificatives, couvrant environ 70 % des dépenses, telle que prévue dans le cadre du dispositif de contrôle interne et de la demande de renouvellement d'avance, a été effectivement réalisée, renforçant la traçabilité des dépenses et la fiabilité du système financier du programme.

L'audit a identifié comme point d'attention la nécessité de finaliser l'amendement du Manuel des Procédures Opérationnelles (MPO). En réponse, et conformément aux orientations du MINETAT en charge de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire, une commission ad hoc interinstitutionnelle devra se tenir, associant l'ensemble des parties prenantes concernées, afin d'actualiser et de consolider le MPO. Le document devra être finalisé et soumis aux instances compétentes, et sa validation formelle intervenir lors de la 6<sup>e</sup> session du COPIL, assurant ainsi son opposabilité et son application effective.

Dans l'ensemble, les activités d'audit et de contrôle prévues pour l'exercice 2025 ont été intégralement mises en œuvre, contribuant au renforcement de la transparence, de la bonne gouvernance et de la crédibilité financière du PSFD, conformément aux exigences de CAFI et du FONAREDD.

## 7.6 Révisions budgétaires

Ce tableau renseigne sur des réaménagements et révision effectués sur les différentes rubriques du budget initial du programme. Les légers ajustements internes sont notés : les dépenses liées au fonctionnement du programme enregistrent une baisse de 2 %, passant de 5 054 860 USD à 4 973 936 USD, traduisant une volonté d'optimisation des charges administratives. À l'inverse, les crédits alloués aux activités augmentent légèrement de 1 %, confirmant un recentrage sur les actions opérationnelles sur le terrain. Les frais généraux et les frais de gestion de l'AFD demeurent inchangés, reflétant une stabilité des engagements contractuels et de la structure de gestion.

Tableau 11: Révision budgétaire

Rubriques	Budget 2023 (USD) CAFI	Budget révisé 2025 (USD)	Variation
Fonctionnement du PSFD	5 054 860	4 973 936	-2%
Activités	8 313 250	8 394 174	1%
Frais généraux de fonctionnement et autres frais direct	650 000	650 000	0%
Frais de gestion de l'AFD	981 268	981 268	0%
<b>Total</b>	<b>14 999 378</b>	<b>14 999 378</b>	<b>0%</b>

## 8. Suivi évaluation et apprentissage du projet

Il s'agit notamment de présenter le système de suivi et comment les organes de gouvernance du projet ont permis d'ajuster la stratégie de mise en œuvre du projet.

Le dispositif de suivi-évaluation du PSFD a permis d'identifier plusieurs ajustements stratégiques visant à renforcer l'efficacité et la durabilité du programme. À cet égard, le Comité de Pilotage (COPIL) a recommandé l'actualisation du Manuel des Procédures Opérationnelles (MPO), afin de mieux prendre en compte les enseignements issus de la mise en œuvre.

Par ailleurs, le suivi des projets d'innovation a mis en évidence la nécessité de renforcer l'intégration des structures de recherche locales et nationales dans l'opérationnalisation des activités, en particulier pour la lutte phytosanitaire, l'approvisionnement en semences et l'amélioration des itinéraires techniques. Les résolutions des Comités Revu de Projet (CRP) relatives à la sécurisation foncière ont également été prises en compte, conduisant à une meilleure intégration de ces enjeux dans la planification des activités.

L'ensemble de ces enseignements a été intégré dans le PRODOC amendé, notamment en ce qui concerne la structuration des Alliances Productives, la sécurisation foncière des producteurs et le renforcement des dispositifs d'accompagnement.

### 8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet

Tableau 12: Etat d'avancement du plan de suivi de projet

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COFIL de projet	2	2	21/7 & 19/12/2025	<a href="#">Résolution COFIL</a>
Comité Technique de Gestion				
Missions de suivi terrain	10	10	03/04 /06/07/11 2025	
CRP	3	3	10/10 ; 03/11 et 05/12/2025	<a href="#">Résolution CRP 71,72,73</a>
COFIL Politique du FONAREDD	1	1	12/12/2025	<a href="#">Résolution COFIL FONAREDD</a>

### 8.2 Evaluations

Tableau 13: Evaluations

Nature de l'évaluation	Date	Conclusions majeures de l'évaluation	Réponse du management	Suivi mise en œuvre des actions à prendre
<b>Mission évaluation FONAREDD atteinte 80% surfaces plantées</b>	20-27/6 & 1-8/7 /2025	Le programme a atteint son objectif de 80 % des surfaces plantées sur 7 476 ha fixés Remarques : - Changer l'approche de production et de gestion des pépinières. Recours à du matériel certifié ; - Une sélection plus rigoureuse des Alliances productives pour la phase d'extension ; - Renforcer le suivi sur le respect et l'application par les AP des itinéraires techniques vulgarisés ; - Sécurisation foncière des investissements opérés ; - Mettre en œuvre un plan de structuration et de renforcement des capacités incluant un appui-accompagnement juridique.	Le programme a envoyé une note explicative au FONAREDD sur les différentes recommandations notifiées dans le rapport de mission.	Ces recommandations ont été insérées dans le PRODOC du Top Up pour atteindre les 12 000 ha

### 8.3 Intégration des leçons apprises

Le suivi de la mise en œuvre du PSFD a mis en évidence que l'anticipation et le séquençage des interventions constituent un facteur déterminant de performance des Alliances Productives. Les retards observés dans certains cycles ont conduit le programme à renforcer sa planification stratégique, notamment par la publication des Appels à Manifestation d'Intérêt six mois avant chaque nouveau cycle, l'institutionnalisation d'une analyse FFOM annuelle et la mise en place d'une phase pilote pour les subventions avant leur généralisation. Ces ajustements ont été intégrés dans le PRODOC amendé et dans les PTBA successifs afin de sécuriser l'extension du programme et d'améliorer la prévisibilité des interventions.

Par ailleurs, l'expérience acquise a confirmé que la maîtrise de la chaîne pépinière–plantation–entretien est essentielle à la qualité et à la durabilité des investissements agroforestiers et pérennes. En réponse aux contraintes identifiées, le PSFD a adopté une approche plus structurée reposant sur la centralisation des commandes de semences, de sachets et d'intrants, un calcul précis des besoins par spéculation, et une responsabilisation différenciée des Alliances Productives dans la gestion des pépinières, avec un ajustement des superficies attribuées. Ces orientations sont désormais intégrées dans les modalités opérationnelles du programme et reflétées dans le PRODOC addendum.

Enfin, le suivi-évaluation a souligné que la traçabilité financière et la sécurisation foncière des producteurs sont des prérequis indispensables à la durabilité des résultats. À cet effet, le programme a engagé la mise en place du paiement direct des subventions aux producteurs via Equity BCDC, complétée par un renforcement des capacités en gestion financière des Alliances Productives. Parallèlement, les résolutions des CRP relatives à la sécurisation foncière ont été pleinement prises en compte et intégrées dans le PRODOC amendé, notamment en ce qui concerne la structuration des Alliances Productives et la sécurisation des droits des producteurs, renforçant ainsi la crédibilité et la soutenabilité du PSFD.

#### 8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

À la lumière des résultats de performance présentés à la section 4.1 et des échanges au sein des instances de gouvernance, le PSFD a procédé à des ajustements programmatiques ciblés, visant à consolider les acquis et à sécuriser l'extension du programme.

Sur la base de l'atteinte d'un seuil significatif des indicateurs clés, le PRODOC a été révisé afin d'intégrer l'extension des cibles de plantations agroforestières et pérennes à 12 000 ha à l'horizon 2028, accompagnée d'un financement additionnel de 8 millions USD. Cette évolution a été validée par les CRP et entérinée par le COPIL du FONAREDD en décembre 2025.

Par ailleurs, les modalités de mise en œuvre ont été ajustées afin de renforcer l'efficacité opérationnelle, notamment à travers une meilleure anticipation des cycles d'intervention et un renforcement de la structuration des Alliances Productives.

Ces ajustements, validés par le COPIL, ont été intégrés dans la planification opérationnelle et les documents programmatiques révisés.

Enfin, les orientations issues des travaux des CRP ont conduit à une intégration renforcée des enjeux transversaux, en particulier la sécurisation foncière des producteurs et la conformité environnementale et sociale, afin de renforcer la durabilité des résultats. Ces évolutions ont été prises en compte dans les outils de référence du programme.

### 9. Thèmes transversaux

#### 9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

Durant la période de 2025, aucune formation sur le genre n'a été entreprise par le programme dû à l'absence du recrutement de l'expert E&S, Genre. Dans le PTBA de 2025, une ligne budgétaire a été prévue pour recruter un consultant court terme. Un tdr a été rédigé pour effectuer ce recrutement durant le second semestre 2025. Il est prévu de recruter un expert (e) au début 2026 pour finaliser les fiches E&S des projets d'alliances productives et innovations ainsi que de mettre à jour le CGES du programme. Dans ce recrutement, le programme vérifiera les compétences de l'expert(e) pour effectuer des formations sur l'aspect genre dans les antennes. Un Plan d'Action Genre sera également élaboré.

#### Suivi des aspects Genre

Tableau 14: Activités genre et Peuples Autochtones

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités	Encourager l'intégration des femmes dans l'agri-business durable en facilitant leur accès	Parmi les 24 projets d'AP une femme est porteuse de projet dans la Tshopo pour la mise en	Droit de propriété à la propriété foncière

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Défis affrontés
	aux compétences nécessaires à la conception de business plans bancables, afin d'améliorer leur autonomie économique et leur inclusion dans les chaînes de valeur agricoles.	place de 110 ha de palmier à huile en forêt dégradée. Plusieurs femmes responsables des OPA en consortium des PME agricoles, cas de l'AP Kester à Idiofa dans le Kwilu	
Suivi-évaluation	Projet d'innovation intégrant les PA du territoire de Bafwasende villages PK18 au PK35	100 ha d'arbres à chenilles en pépinière	Mise en place des pépinières Utilisation des espaces de CFCL de cette communauté. Insécurité dans la zone de Bafwasende. Le chef de projet d'innovation APILAF est porté disparue jusqu'à ce jour

## 9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

### a. Etude d'impact environnemental et social

Une étude d'impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui , indiquer la date : Non X

Dans l'affirmative, veuillez

- 1) Fournir un hyperlien à cette étude
- 2) Décrire brièvement ses conclusions majeures et/ou mises à jour au cours de la période
- 3) Indiquer si des révisions ont été effectuées

Au deuxième semestre 2025, le PSFD a amorcé une dynamique structurée autour de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux de ses activités, afin d'assurer une conformité renforcée aux standards nationaux et internationaux. L'une des avancées majeures a été la mise à jour des fiches de screening E&S pour l'analyse systématique des projets, permettant leur catégorisation selon les niveaux de risque (A, B ou C).

Cette catégorisation constitue la base pour définir des mesures d'atténuation adaptées et rédiger des PGES simplifiées pour les projets à risques modérés. Ce processus permet ainsi de mieux anticiper les effets potentiels des interventions et de renforcer l'acceptabilité sociale des projets portés par les alliances productives.

Parallèlement, une feuille de route budgétée a été élaborée en conformité avec le cadre légal en vigueur, notamment la Loi n°23/007 du 3 mars 2023 et les décrets d'application de 2014. Cette feuille de route détaille les étapes essentielles à la mise en conformité des enjeux E&S, incluant le cadrage stratégique, la mobilisation des équipes internes, l'actualisation du CGES, ainsi que la contractualisation d'un expert E&S agréé pour l'accompagnement technique. Elle prévoit également la formation des équipes terrain au processus de screening, la collecte des données environnementales pour chaque alliance productive, attendue d'ici décembre 2025.

Ces efforts témoignent de l'engagement du programme à structurer durablement sa gouvernance environnementale et sociale.

*b. Plan de gestion environnementale et sociale*

1) Le projet at/il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui  Non

Un Plan de Gestion Environnemental (PGES) a été rédigé. La mise en œuvre et le suivi du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) n’ont pas pu être réalisés au cours de la période sous revue en raison d’absence d’une ligne budgétaire dédiée dans la structure actuelle du budget du programme et de l’absence d’un expert dédié en sauvegardes environnementales et sociales (E&S) au sein du programme. Cette situation a entraîné un retard dans l’exécution des actions prévues, notamment en ce qui concerne le suivi des indicateurs E&S et la coordination des interventions nécessaires pour garantir la conformité avec les exigences en vigueur.

*c. Gestion des plaintes et recours*

Les équipes des Agences Locales d’Exécution (ALE) ont bénéficié d’une formation dédiée au mécanisme de gestion des plaintes (MGP) lors de leur session d’induction. Cette formation visait à assurer une compréhension approfondie des processus de réception, de traitement et de résolution des plaintes, conformément aux exigences du programme et aux attentes des parties prenantes.

Dans le cadre du plan de communication, un dépliant a été produite illustrant de manière claire et accessible les différentes étapes du dépôt et du traitement des plaintes. Cet outil est déployé dans les antennes des provinces concernées pour sensibiliser les bénéficiaires et renforcer la transparence et l’accessibilité du mécanisme.

*Tableau 15 : Gestion des plaintes*

N°	Lieu	Description de la plainte	Date d’émission	Résolution prise
1	Kikwit	<a href="#">Réclamation</a> pour le paiement du matériel végétal livré aux membres de l’alliance productive HPEK	15/07/2024	Plainte traitée en novembre 2025. L’opérateur a été indemnisé de 47 332 \$
2	Tshopo	Disparition d’un agent d’un projet d’innovation aux heures de service	15/12/2025	NON

Le programme s’est référé aux lignes directrices de son mécanisme de gestion de plainte et a ouvert le traitement de ladite plainte. Dans un premier temps, une réunion de la Commission Nationale de Sélection a été organisée pour discuter et analyser la plainte. Il a été recommandé de recruter un expert juriste court terme pour mener une analyse juridique de la plainte. Une DANO a été soumise à l’AFD pour valider ce recrutement de façon à ce que l’expert puisse travailler début janvier et resoumettre ses conclusions et orientations aux membres de la CNS pour la suite du processus. Après plusieurs rencontres avec le plaignant, un accord de principe a été signé avec le porteur de la plainte et une indemnité a été versée.

*d. Garanties de Cancún*

*Tableau 16 : Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún*

Sauvegarde de Cancún	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l’accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)	Sensibiliser les porteurs des projets des Alliances et d’innovation sur l’approche du projet à éviter la déforestation et l’établissement des plantations dans les zones forestières.  Sensibilisation des porteurs des projets sur les normes et standards environnementaux et sociaux en	Le screening des Alliances productives se fait après le financement des projets  Le financement des actions/mesures à entreprendre en marge du

Sauvegarde de Cancún	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
	<p>lien avec la déforestation évitée et la préservation de la biodiversité.</p> <p>Le PSFD a mis en place des mécanismes pour éviter la conversion des forêts naturelles à d'autres usages.</p> <p>Elaboration de la fiche de screening des Alliances en vue de conduire un screening et aboutir à une classification E&amp;S avec des actions à développer pour chaque projet.</p> <p>Développement en cours des outils E&amp;S indispensables au projet en lien avec l'analyse critique parcelles agricoles.</p>	<p>projet par les AP pour atteindre cette impérative</p> <p>Les faibles capacités des porteurs de projet (AP)</p>
<p>Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)</p>	<p>Mise en place d'un comité de pilotage du projet.</p> <p>Installation d'un mécanisme de gestion des plaintes au sein du projet.</p> <p>Elaboration du Plan de Mobilisation des Parties prenantes.</p> <p>Existence d'un mécanisme de suivi- vérification des projets sur terrain, de suivi de la gouvernance technique, administrative et financière de projet</p> <p>Etablissement des contrats de financement clairs et transparents entre les Alliances productrices et le PSFD d'une part et entre l'opérateur et les associations communautaires au sein de l'alliance d'autre part.</p> <p>Création d'un drive ouvert au public avec des informations du projet</p>	<p>La gouvernance et la transparence au sein de l'alliance.</p> <p>La mise en œuvre du plan de communication du projet.</p> <p>La reconnaissance de l'existence légale de l'alliance productrice comme entité légale</p>
<p>Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)</p>	<p>Production d'un code de conduite du programme et mise en place d'un mécanisme de plainte diffusé auprès des bénéficiaires</p>	
<p>Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancún f ; IFC norme 1)</p>	<p>Structuration de l'alliance productrice et existence d'une entente formalisée entre l'OPA et les communautés membre de l'alliance</p>	<p>L'accès et la sécurisation foncière des plantations/ transparence et gouvernance financière au sein de l'alliance entre l'OPA et les communautés locales</p>
<p>Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de</p>	<p>L'approche d'intervention basée sur la constitution d'une alliance productrice permette de renforcer les</p>	<p>Développement d'une ESE et des outils de mesure/suivi et</p>

Sauvegarde de Cancún	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones	moyens d'existences et les opportunités économiques des communautés locales à terme	enfin la fonctionnalité optimale de l'Alliance productrice.
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	Recrutement d'une MCT pour développer le plan de participation des parties prenantes. Mise en place d'un plan de communication du programme.	N/A
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)	Respect de la réglementation nationale en matière de gestion des ressources humaines. Mise en conformité du projet avec les exigences E&S/ Normes et standards socio-environnementaux. Intégration des aspects genre dans le programme Se baser sur les connaissances et savoir traditionnel local et le respect de l'autodétermination et de mode de gouvernance culturelle locale.	Développement d'outils et le financement pour leur mise en œuvre.  Question sur le foncier des peuples autochtones. Financement d'un projet d'innovation pour mise en place de 100 ha d'arbres à chenilles en faveur des PA dans le territoire de Bafwasende
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;	L'intervention du PSFD cadre avec la stratégie nationale REDD+ et le Plan d'investissement forêt de la RDC en ce qui concerne le volet agriculture. Les actions cadrent avec l'accord de Paris et les engagements politique de LOI du CAFI. Enfin le projet s'arrime avec la politique agricole de la RDC et le plan d'action gouvernemental 2024 -2028 du pays	
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.	Le projet a mis en œuvre un suivi sur l'évolution du couvert forestier. Ceci pour que les forêts naturelles existantes soient protégées contre la déforestation, la dégradation ou la conversion à d'autres usages éventuels, notamment en plantations forestières ou agricoles, exploitations minières, pétrolières ou industrielles.	La collecte des données et le renseignement du système de suivi
c) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail	Conformité à la réglementation du travail en vigueur en RDC/ existence des contrats de travail pour le personnel/	

## 10. Gestion des risques

10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

Tableau 17 : Gestion des risques

Identification des risques			Traitement du risque			
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) par rapport au dernier rapport	Action(s)	Responsabilité	Date limite
Les activités du programme sont impactées par les tensions politiques et les blocages institutionnels liées et/ou consécutives à la période électorale	Durant l'exécution	Élevé	Amoindri	Le dialogue permanent avec les autorités administratives, les services de l'administration et les représentants de la société civile ont permis de baliser les malentendus sur la question des permis et sur le suivi des activités par les services techniques provinciaux. Système de collecte d'informations (observation et analyse du contexte et échange d'informations sécuritaires)	AFD et Unité de gestion de projet	N/A
Le développement de l'insécurité en milieu rural affecte les capacités d'investissements des exploitations et PME agricoles pour améliorer leur productivité	Avant l'exécution des activités	Élevé	Stable	La création d'un comité de gestion pour les alliances productives permettra de vérifier les titres d'accession au foncier pour chaque membre et de régler les litiges entre les membres.  Démontrer l'accession au foncier (titre coutumier, titre foncier) Obtention du CLIP des OP et communautés locales.  La capacité institutionnelle analysée, l'appropriation locale des Alliances productives identifiées est démontrée. Proche collaboration et information des autorités politico administratives locales	UGP - ALE ONG et porteurs de - projets	N/A

Identification des risques			Traitement du risque			
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) par rapport au dernier rapport	Action(s)	Responsabilité	Date limite
Fluctuations des cours des matières premières (cacao, café)	Avant l'exécution des activités	Moindre	Stable	<p>Les appuis techniques permettent d'assurer des niveaux de productivité qui atténuent la perte de valeur des produits.</p> <p>Le programme initie une approche de conseil « exploitation » qui permet aux ménages agricoles de maintenir leur niveau de vie indépendamment d'un manque à gagner conjoncturel sur certains produits.</p> <p>Organiser une veille informationnelle sur le cours de ces matières premières pour conseiller les producteurs.</p>	UGP - ALE ONG et porteurs de - projets	N/A
Le secteur privé reste réticent à investir dans un développement agricole durable, en particulier ceux qui externalisent leurs activités de production	Avant et durant l'exécution des activités	Moindre	Stable	<p>Le programme agit auprès des deux catégories d'acteurs et aide à renforcer leurs compréhensions respectives.</p> <p>Identification et choix des filières agricoles porteuses</p> <p>Des références technico-économiques sont à produire pour accompagner les décisions des différents acteurs des chaînes de valeur et soutenir les options qui garantissent que les intérêts sont partagés</p>	UGP - ALE ONG et porteurs de - projets	N/A
Incertitude sur la faisabilité des mesures envisagées pour améliorer le climat des affaires et le	Avant l'exécution des activités	Élevé	Stable	Dialogue permanent avec la partie nationale, en particulier au sein de l'instance de pilotage. Le lien du programme avec des organisations représentant le secteur privé, les producteurs	UGP	N/A

Identification des risques			Traitement du risque			
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) par rapport au dernier rapport	Action(s)	Responsabilité	Date limite
cadre réglementaire du secteur ne sont pas prises.				agricoles, la société civile et les chefferies permet de soutenir des actions de plaidoyer d'envergure.		
Mainmise des services publics sur les fonctions de production, transformation et commercialisation sans compter l'approvisionnement en intrants.		Moindre	Stable	Appui à la clarification des rôles respectifs des professionnels et des services publics. Implication des services de l'Etat dans les actions de suivi.	UGP	N/A
Dysfonctionnement des mécanismes de financement du secteur agricole		Elevé	Stable	Appui à la simplification des procédures d'accès au financement et adaptation aux spécificités du secteur agricole.  Appui au développement de mécanismes d'incitation aux investissements privés dans le secteur agricole durable, associé à des modalités de soutien à l'investissement des exploitations et PME agricoles.  Valorisation et amplification des acquis des mécanismes existants.  Participation au dialogue national et multi acteur sur la problématique	UGP-Porteurs de projet	N/A

Identification des risques			Traitement du risque			
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) par rapport au dernier rapport	Action(s)	Responsabilité	Date limite
Le développement des chaînes de valeur et l'amélioration de la gouvernance territoriale et forestière est contrainte par les difficultés à trouver du capital humain qualifié			Stable	<p>Les interventions reposent sur des entreprises privées exigeantes avec leur personnel et assurent leur formation et leur suivi.</p> <p>Des investigations sont réalisées pour identifier le potentiel de ressources humaines mobilisables.</p> <p>Des actions de formation sont réalisées et de l'expertise internationale est mobilisée pour accompagner les équipes qui travaillent en lien avec le programme.</p>	UGP	N/A
Dégradation de la situation de corruption du pays, notamment aux niveaux déconcentrés		Élevé	Stable	<p>Renforcement du dialogue avec les autorités nationales, notamment dans le cadre de comités de pilotage.</p> <p>Soutien aux actions de lobbying conjointes entre les organisations du secteur privé, des producteurs et de la société civile</p> <p>Signature dans le contrat des AP d'un engagement anti-corruption et production du code de conduite et d'éthique à diffuser aux partenaires</p>	UGP	N/A
Les dysfonctionnements climatiques et les difficultés à gérer la question phytosanitaire limitent les capacités d'investissement des		Moindre	Stable	La vulgarisation des pratiques agroforestières et de l'abattage sélectif sur défriches destinées à des plantations réduit la sensibilité aux aléas du climat.	UGP	N/A

Identification des risques			Traitement du risque			
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) par rapport au dernier rapport	Action(s)	Responsabilité	Date limite
opérateurs et des producteurs				<p>Le développement des pratiques agro écologiques (traitement bio, push pull, etc.) réduit la sensibilité des végétaux aux attaques.</p> <p>Le conseil technico-économique mis en place permet aux producteurs d'accéder à du matériel végétal mieux adapté aux changements climatiques, de mieux connaître les prédateurs et maladies, ainsi que leurs modes de traitement.</p> <p>Les opérateurs privés approvisionnent les producteurs en intrants de qualité grâce à l'appui des équipes du programme.</p> <p>Renforcement des normes et des systèmes de contrôle qualité et de sécurité sanitaire pour la distribution et l'usage des intrants agricoles.</p>		
La spéculation foncière constitue un facteur limitant à l'investissement				<p>Des outils sont mis en place pour appuyer les communautés à maîtriser les modes d'occupation des terres.</p> <p>Des appuis sont proposés aux investisseurs agricoles pour vérifier et sécuriser leurs droits fonciers.</p>	UGP-ALE-Porteurs de projet	N/A

## 10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Tableau 18 : Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui (reporter ci-dessous combien de cas allégés, en cours d'investigation et/ou ayant conduit à des sanctions pour la période de rapportage, et une brève description de chacun des cas)	Non
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)		X
<b>Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels</b>		X
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions		X

<b>Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption</b> : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	0	21
Nombre de consultants formés / nombre total	0	2
Nombre de sous-contractants formés / nombre total	24 AP et 12 projets innovation	26 AP et 12 projets innovation
<b>Exploitation, abus et harcèlement sexuels</b>		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	0	21
Nombre de consultants formés / nombre total	24 AP et 12 projets innovation	26 AP et 12 projets innovation
Nombre de sous-contractants formés / nombre total		

## 11. Récapitulatif des livrables

Etablir la liste des livrables évoqués dans le rapport **et fournir des hyperliens aux livrables finalisés** (préalablement sauvegardés dans [l'Espace collaboratif](#) du projet).

Tableau 19: Récapitulatif des liens des livrables

N°	Thématiques	Titre du livrable	Hyperlien
1	Administratif	PRODOC du PSFD	<a href="#">PRODOC PSFD</a>
2		Evaluation mi-parcours du PSFD	<a href="#">Evaluation</a>
		Sélection des projets	<a href="#">5 projets d'innovation sélectionnés</a> <a href="#">Rapport CNS. AMI 008</a>
3		Résolution des COPIL PSFD	<a href="#">COPIL</a>
4		Résolution du CRP et COPIL FONAREDD	<a href="#">Résolutions CRP et COPIL</a>
7		Shapefiles des plantations	<a href="#">Shape file de plantations</a>

8		Mécanisme de gestion des plaintes	<a href="#">Plainte</a> <a href="#">Réclamation</a>
9	Suivi-évaluation	Cartes de la zone d'emprise actuelle du programme et de localisation des Alliances Productives	<a href="#">Cartes</a> <a href="#">Rapport</a> sur l'évolution du couvert forestier dans la zone d'emprise du PSFD
10		Annexe 1, 2 et 3	<a href="#">l'annexe 1,annexe 2</a>
11	Finances	PTBA 2025	<a href="#">PTBA 2025</a>
12		Note d'analyse du PTBA	<a href="#">Une note d'analyse de ce PTBA</a>
13		Rapport d'audit	<a href="#">Rapport d'audit</a>
14	Communication	Plan de communication	<a href="#">Plan de Communication</a>
15		Canaux de communication	<a href="#">WhatsApp, Facebook, X</a>
16		Illustration en communication	<a href="#">Illustrations en communication</a>

## 12. Annexes

### 1. Tableaux indicateurs

Rappel : Placer sur [l'Espace collaboratif](#), copier l'hyperlien ici et annexer par email l' [Annexe 1](#) ou [Annexe 2](#) en fonction de la nature de votre projet.

### 2. Annexe 3 / Tableau 8.2

Rappel : Placer sur [l'Espace collaboratif](#), copier l'hyperlien ici et annexer par email le [tableau 8.2](#) relatif aux informations financières complété en format Excel.